



La Presse

cyberpresse.ca



Bruno Landry

La saison
des pompons

Cahier Actuel, page B1

Un espion
dans nos rangs

Cahier Arts+Spectacles, page C1

MONTRÉAL | MERCREDI 11 JUILLET 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 256 > 76 PAGES > 6 CAHIERS 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C



PIERRE FOGLIA

envoyé spécial

AU TOUR DE FRANCE

Le modèle belge

ANVERS — Savez-vous si M. Bernard Landry prend de la drogue? C'est Freddy, un collègue journaliste de Namur, qui me le demande.

Notre premier ministre est en Belgique depuis dimanche, à la tête d'une délégation commerciale, et Freddy a entendu dire à la télé qu'il était venu en Belgique « pour s'inspirer du modèle belge »...

S'inspirer du modèle belge! Votre grand chef ne pédale certainement pas à l'eau claire pour citer le modèle belge en exemple! Sait-il qu'il n'y pas un seul Belge en Belgique qui sait comment fonctionne le modèle belge?

Essaie de me suivre, m'a défié Freddy. Trois régions autonomes avec des Parlements, les Flandres, la Wallonie et Bruxelles, mais tout s'embrouille à Bruxelles enclavée en territoire flamand, mais habitée par une majorité de francophones. Pour faire chier les Wallons, les Flamands considèrent Bruxelles comme leur capitale, ils y ont installé leur Parlement, alors que le Parlement des Wallons est à Namur, capitale de la Wallonie, mais les Wallons sont aussi représentés à Bruxelles par un Parlement séparé. C'est pas tout! La Belgique est également divisée en dix provinces, chacune ayant un gouverneur et des députés. Pour ce qui est du partage des compétences, alors là! L'agriculture est régionale, l'éducation provinciale, la justice fédérale, ce n'est pas un hasard si la Belgique compte 800 000 fonctionnaires, le quart de la population active! Et on ne parlera pas du roi dont les enfants sont sénateurs!

C'est ça le modèle belge, un enchevêtrement kafkaïen de structures constitutionnelles qui ne sont là que pour tenter d'évacuer une réalité presque manichéenne: la Belgique est tout simplement divisée entre Wallons et Flamands qui ne s'aiment pas.

Voilà mon vieux, c'est là le modèle belge dont veut s'inspirer votre M. Landry.

Tôt hier matin, je suis allé jogger sur les berges de l'Escaut. Au ponton de Steen, les gros cargos d'acier encore endormis berçaient leurs conteneurs dans le clapotis. Par les ruelles désertes je suis arrivé à Grote Markt, la grande place. Le lieu est somptueux, mais est-ce l'austérité des façades aux hautes fenêtres, la surabondance des encorbellements et des niches où se pelotonnent des madones? Je me suis senti enfermé. Est-ce parce que je savais qu'Anvers a voté à 33 % pour le Vlaams Blok, ce parti presque fasciste? J'ai ressenti la ville comme un paradiso: un des plus grands ports du monde et en même temps, un village fermé au monde.

Lundi, j'ai traversé la Flandre occidentale avec le Tour. Autre paradoxe, l'extrême amabilité des gens et la sourde agressivité de leurs drapeaux, de leur unilinguisme.

À la place de M. Landry, je me méfierais de ce modèle de frilosité.

> Le vélo, c'est beau quand ça bouge, page S9

IL Y A UN AN...



PHOTO AFP

Elian Gonzalez, le petit naufragé cubain au coeur d'une âpre bataille politico-juridique entre Washington et La Havane, a eu droit aux salutations de Fidel Castro, hier, lors de la cérémonie de clôture du Congrès des Pionniers cubains. Il s'agissait de la première participation de l'enfant de 7 ans à une manifestation officielle à Cuba depuis son retour des États-Unis, le 28 juin 2000. En novembre 1999, Elian était monté avec sa mère sur une embarcation de fortune pour émigrer illégalement aux États-Unis. Le bateau a fait naufrage dans le détroit de Floride, ne laissant que deux survivants sur 12 passagers, dont le garçonnet. Sauvé in extremis et recueilli par des parents à Miami, Elian s'était ensuite retrouvé au centre d'une querelle pour sa garde entre le gouvernement de La Havane et les anticastristes de Floride.

Bourque déplore que la campagne soit avant tout dirigée contre lui

MARIE-CLAUDE GIRARD

AU LENDEMAIN de l'annonce de l'union du RCM et du parti de Gérard Tremblay dans le but de lui faire échec, Pierre Bourque déplore que la campagne électorale prenne la tournure d'une bataille contre lui plutôt qu'un débat d'idées et de société.

« Ce qui est un peu triste, c'est que j'ai lancé ce projet comme un projet de société. J'ai voulu convaincre les gens de vivre ensemble dans l'harmonie, dans une prospérité économique. Je ne veux pas que cela devienne une bataille anti-Bourque. Cela va leur nuire d'aller sur cette pis-

te-là. De toute façon, je ne suis pas quelqu'un qui va attaquer ses adversaires. »

Selon lui, Gérard Tremblay et Michel Prescott n'avaient pas le choix et devaient s'associer pour l'affronter. Le sondage SOM-La Presse publié samedi dernier révélait que les intentions de vote récoltées par ses adversaires ont chuté sans qu'il en tire profit. Les appuis à Pierre Bourque demeurent stables, aux environs de 35 %.

Voir BOURQUE en A2

EN BELGIQUE

Landry passe pour un grand fédéraliste



MARTIN PELCHAT

envoyé spécial

LA TOURNÉE LANDRY

BRUXELLES — Stéphane Dion se serait probablement étouffé dans ses frites: à force de vanter l'évolution de la fédération belge, Bernard Landry a été présenté hier à Namur comme un « grand fédéraliste » par le ministre-président de la région wallonne, Jean-Claude Van Cauwenberghe.

« Nous avons eu une discussion à bâtons rompus entre deux grands fédéralistes », a résumé M. Van Cauwenberghe après une rencontre avec le premier ministre québécois où les deux hommes venaient de discuter du « détricotage » du gouvernement fédéral auquel les Belges procèdent depuis 30 ans et qui vient à peine de connaître un autre épisode fructueux avec les accords de la Saint-Polycarpe. Les régions y ont encore gagné plus de compétences et d'autonomie fiscale.

« Vous avez remarqué que les mots n'ont pas le même sens des deux côtés de l'Atlantique », a lancé M. Landry en prenant à son tour la parole devant la presse. « Aux États-Unis, on a la même équivoque aussi. Les décentralisateurs y portent l'appellation de fédéralistes. Le paradoxe canadien, c'est que certains membres du gouvernement central se disent fédéralistes alors que leur vie entière est une centralisation. Alors que nous, nous sommes des souverainistes et nous disons que nous sommes souverainistes. »

Ce n'était pas la première fois que M. Van Cauwenberghe se retrouvait dans pareille situation. Il a raconté qu'il avait commis un impair semblable à Mont-Tremblant, il y a deux ans, lors d'un colloque international sur le fédéralisme. « Là-bas, j'avais bien retenu qu'il fallait faire attention aux mots et j'avais complètement oublié en revenant », a-t-il dit.

Voir LANDRY en A2

Le CIO face à l'armée rouge!

Trois ans après avoir inondé d'unifoliés le village des athlètes de Nagano, les Canadiens se font désormais un point d'honneur d'être les plus visibles à chaque rendez-vous olympique.

À Sydney, en septembre dernier, ils avaient réussi leur coup en déployant un immense drapeau rouge et blanc sur la pelouse du Stade olympique en plein coeur des cérémonies d'ouverture. À Lausanne, en mai, le comité de candidature de Toronto 2008 a écrit un autre chapitre de cette nouvelle tradition en placardant les murs de la ville d'affiches publicitaires pour attirer l'at-



ALEXANDRE PRATT

envoyé spécial

LA PRESSE À MOSCOU

ention des membres du Comité international olympique (CIO).

Le comité TO-2008 remet ça à Moscou, à l'occasion du vote qui sera tenu vendredi pour sélectionner la ville organisatrice des Jeux d'été de 2008. En plus de Toronto,

les villes de Pékin, Paris, Osaka et Istanbul sont sur les rangs. Cette semaine, TO-2008 a rassemblé un contingent de 24 athlètes canadiens qui sont chargés de faire la promotion de la candidature auprès des délégués du CIO et des médias.

Vêtus de rouge de la tête aux pieds, nos olympiens se déplacent dans la capitale russe au gré des demandes de TO-2008. Besoin d'une photo sur la place Rouge? Le cycliste Curtis Harnett et la hockeuse sur gazon Sandra Levy sont là.

Voir CIO en A2

> De Toronto, ambitions et spéculations olympiques, page A5

> Une jeune de la vieille garde: un portrait d'Anita DeFrantz, page A5

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A4
- Juste pour rire	C3	Monde	A8, A9
- télévision	C2	Mots croisés	D18, S10
Bandes dessinées	D18	Mot mystère	D18
Bridge	D15	Petites annonces	D12
Décès	D17	- immobilier	D12, D13
Économie	D1-D11	- marchandises	D13
Éditorial	A17	- emploi	D13, D14
Êtes-vous observateur?	D12	- automobile	D14-D16
Feuilleton	D18	- affaires	D4
Horoscope	D15	Politique	A4, A10

MÉTÉO

Averses
Maximum 22 > minimum 14



6 21924 98765 1

jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com

<p>BALI ILE DU PARADIS</p> <p>En formule tout compris à partir de 15 jours 2 264 \$ CAN</p>	<p>ESPAGNE COSTA DEL SOL</p> <p>3 semaines à partir de 1 337 \$ CAN Promotion : 1 semaine gratuite ou 3 jours/2 nuits à Paris</p>	<p>LAS VEGAS 4 NUITS / 5 JOURS</p> <p>3 semaines à partir de 824 \$ CAN POSSIBILITÉ DE RÉSERVER LES SPECTACLES DU CIRQUE DU SOLEIL, Ô ET MYSTÈRE</p>	<p>Forfaits tout inclus</p> <table border="1"> <tr> <td>Varadero</td> <td>898 \$</td> <td>Cayo Coco</td> <td>798 \$</td> </tr> <tr> <td>Punta Cana</td> <td>898 \$</td> <td>Cayo Largo</td> <td>898 \$</td> </tr> <tr> <td>Puerto Vallarta</td> <td>848 \$</td> <td>Bayahibe</td> <td>1099 \$</td> </tr> <tr> <td>Cancun</td> <td>998 \$</td> <td>Holguin</td> <td>868 \$</td> </tr> </table>	Varadero	898 \$	Cayo Coco	798 \$	Punta Cana	898 \$	Cayo Largo	898 \$	Puerto Vallarta	848 \$	Bayahibe	1099 \$	Cancun	998 \$	Holguin	868 \$	<p>SuperClubs Breezes Costa Verde à partir de 998 \$</p>	<p>multi-voyages</p> <p>Tél. : (514) 858-0011 1 888 302-6221</p>
Varadero	898 \$	Cayo Coco	798 \$																		
Punta Cana	898 \$	Cayo Largo	898 \$																		
Puerto Vallarta	848 \$	Bayahibe	1099 \$																		
Cancun	998 \$	Holguin	868 \$																		

DEMAIN DANS LA PRESSE

Au jeu!

Les Alouettes jouent leur premier match local demain, au Stade Molson. Pour l'occasion, notre chroniqueur Richard Labbé analyse les forces et faiblesses des « Zoiseaux » – tout le monde aimerait les voir au match de la Coupe Grey au Stade olympique en novembre – et de leurs adversaires de la Ligue canadienne de football. Rencontre aussi avec Demeco Archangel, une bombe de 5 pieds 8, 160 livres, qui a tout pour remplacer Winston October dans le cœur des fans. Pierre Trudel, lui, retrace l'histoire de la vieille association entre le football et la télévision: un flash-back de 50 ans, parsemé de noms familiers et d'inoubliables personnages: Michel Normandin, Jean Séguin, Yves Létourneau, Richard Garneau, Pierre Dufault...

À lire demain dans le cahier SPORTS.



LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **5-3-5** > À quatre chiffres: **6-8-7-9**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces: (514) 285-7111

Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements: (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Détailants: (514) 285-6931
National et Télé-Plus: (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations: (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières de La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

LANDRY

Suite de la page A1

Après avoir réalisé son impair, le politicien a senti le besoin d'expliquer que pour les Wallons, le fédéralisme est un combat « contre le pays unitaire, destiné à ce que les régions soient reconnues et aient un pouvoir » et qu'au-delà des mots, lui et Bernard Landry participaient à la même « famille philosophique » autonomiste.

« Dès lors qu'on gratte les mots et qu'on voit le contenu du concept, on a bien senti en tout cas que nous étions des autonomistes entre guillemets, qui souhaitons un maximum d'autonomie pour nos régions », d'ajouter le ministre-président, tout en précisant que personnellement, dans le cadre belge, il n'était pas séparatiste. « Je ne pense pas que nous avons un intérêt à nous séparer. »

Dressant un peu plus tard à Bruxelles le bilan de son séjour en Belgique, M. Landry a senti le besoin de clarifier son credo. « Ce que le programme de mon parti dit, ce n'est pas une union Canada-Québec de type belge, c'est une union de type européen. La Belgique peut nous donner l'exemple d'un dialogue fructueux, d'un déblocage constitutionnel, mais ce que nous recherchons, je le dis avec insistance, c'est la souveraineté nationale du Québec assortie d'une union de type confédéral à l'européenne. Je redis que si demain le Canada offrait au Québec, pour ses relations avec lui, le statut de la France ou de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne, la question québécoise serait réglée demain soir. »

Il a également répété que la souveraineté

ne serait pas conditionnelle à cette union confédérale, que le Québec, une fois souverain, pourrait conclure par traité, comme toute association qu'il jugera nécessaire avec le Canada, l'Organisation mondiale du commerce, l'UNESCO ou les Nations unies. « Le Québec est maître de son destin. Et quand il aura décidé de son destin, il offrira un partenariat au reste du Canada. »

Le premier ministre a aussi indiqué que les interlocuteurs qu'il avait rencontrés depuis dimanche désiraient évoquer avec lui les parallèles entre l'évolution européenne, l'évolution intérieure belge et le règlement de la question nationale du Québec. « Mes interlocuteurs voulaient en parler, voulaient faire du droit constitutionnel comparé. Nous en avons fait avec profit. »

M. Landry appareille aujourd'hui pour l'Allemagne pour un volet qu'il promet plus économique de son premier périple comme premier ministre. Hier, il a quand même annoncé avec M. Van Cauwenberghe la signature d'une alliance entre une entreprise de Longueuil, CEL Équipement d'essai aérospatial et Techspace Aero, de Belgique, en vue du développement de bancs d'essai et la construction de prototypes utiles au développement de turbines à gaz. Techspace y testera ses produits. La firme québécoise investira dans ce cadre 3,2 millions dans ses installations de Longueuil. Son président, Charles Lussier, estime qu'ils généreront des retombées de 50 millions en ventes et créeront 200 emplois sur trois ans.

BOURQUE

Suite de la page A1

Là-dessus, il demeure avare de commentaires. « Tout ce que je sais c'est que je travaille très fort. Ce sera une bataille très importante. C'est un peu ma carrière que je joue, ma carrière politique. » La plupart des gouvernements se font élire avec 40, 45, 50 % des votes, souligne-t-il. Ainsi, à mi-chemin des élections, son résultat lui semble bon.

Le chef d'Équipe Bourque Vision Montréal reprend cette semaine sa tournée des arrondissements. Il sera aujourd'hui à Côte-

Saint-Luc/Hampstead/ Montréal-Ouest. Demain, il visitera Westmount, où il présentera son candidat au poste de conseiller municipal. Son équipe devrait être complète d'ici deux semaines, estime-t-il. Une vingtaine de candidats doivent encore être présentés. Quant au programme électoral, il devrait être publié en septembre.

Pierre Bourque n'aura pas réussi à convaincre d'actuels maires de banlieue de se joindre à lui. « Certains maires de banlieue,

à ce que j'ai compris, vont se présenter comme indépendants. Je décède qu'il y a en a, surtout dans le West Island, qui ne sont pas prêts à se présenter avec nous ou avec M. Tremblay. » Dans les arrondissements de banlieue, il s'attend à recevoir beaucoup d'appuis à Saint-Léonard, Montréal-Nord, Anjou, Saint-Laurent, Pierrefonds et L'Île-Bizard.

« On va mettre les efforts là où j'ai vraiment des chances de gagner », précise-t-il, ajoutant qu'il ira quand même visiter les ar-

rondissements où il rencontre plus de résistance. « Je vais faire beaucoup de terrain. Les gens ont avantage à connaître le futur maire de Montréal. Je n'ai aucune animosité contre ces personnes. »

Il regrette l'existence d'une « barrière » qui serait selon lui le résultat de la « désinformation » faite par les élus de banlieue concernant la fusion. « Cela a moins joué dans les populations modestes qui ressemblent à celle de Montréal », dit-il. « Plus les populations sont riches, plus c'est difficile. »

CIO

Suite de la page A1



Le cycliste Curt Harnett et la hockeyeuse sur gazon Sandra Levy ont couru hier sur la place Rouge, à Moscou, en déployant une bannière appuyant la candidature de Toronto à l'organisation des Jeux olympiques de 2008.

Besoin d'un athlète bien en vue dans le hall du World Trade Center? Le lutteur Daniel Igal est là. Et ainsi de suite.

« Nous voulons rappeler aux gens du CIO que notre projet a été conçu par les athlètes, pour les athlètes », a martelé toute la journée le président de TO-2008, John Bitove. Pour cela, il fallait donc payer un billet d'avion aller-retour pour Moscou à pas deux, pas cinq, pas dix, mais plutôt 24 olympiens canadiens, dont la double médaillée des Jeux de Sydney, Anne Montminy. À 16 h 30, hier, la plongeuse de Pointe-Claire n'avait rencontré qu'une seule déléguée du CIO: la Canadienne Charmaine Crooks, lobbyiste elle aussi pour Toronto 2008.

« De ce côté-là, c'est plutôt tranquille, reconnaît Montminy. J'ai passé trois heures ce matin au stand de Toronto, en face de la salle de réunion du CIO, et aucun membre n'est venu me poser des questions. Peut-être que c'est parce qu'ils connaissent déjà bien notre dossier. »

L'ancienne skieuse Lucie Laroche, qui représente TO-2008 depuis 1988, attendait elle aussi un

premier délégué du CIO. « C'est vrai que nous avons travaillé fort, récemment, pour faire passer le message. Pas plus tard que la semaine dernière, j'étais avec Charmaine Crooks en Slovénie pour expliquer notre projet à des gens. Il faut être visible pour montrer aux délégués du CIO que les athlètes appuient la candidature de Toronto. D'ailleurs, d'autres villes commencent à nous imiter », une allusion à l'arrivée aujourd'hui à Moscou du joueur de soccer Zinedine Zidane, fier partisan de Paris 2008.

« Cela dit, poursuit-elle, je suis certaine qu'il y a encore des membres qui ont des questions à nous poser. On va probablement les rencontrer plus tard cette semaine, parce que pour le moment, il n'y a que la commission exécutive qui se réunit. »

Entre-temps, pas question de jouer aux touristes dans les rues de la ville. « On a un horaire très chargé », dit Lucie Laroche, qui se prépare justement à monter dans l'autocar nolisé pour un énième voyage entre l'hôtel Mejdounarodnaïa et le centre-ville.

« Moi, je visiterai la ville sa-

medi », racontait de son côté Anne Montminy, dont c'est le premier séjour à Moscou. Elle profitera aussi de sa semaine dans les coulisses du mouvement olympique pour s'initier au monde politique du CIO. Espère-t-elle y siéger un jour? La question la fait rougir. « Pour l'instant, je ne le sais pas. Chaque chose doit venir en son temps. Je pense avoir terminé ma carrière en plongeon et je viens d'en amorcer une autre d'avocate. »

Parallèle intéressant avec Richard Pound, non? « Ouais. Peut-être qu'un jour, ça m'intéresserait. Ce qui est certain, c'est que j'aimerais rester dans le milieu olympique. Si Toronto gagnait, par exemple, j'aimerais poursuivre ma collaboration avec eux jusqu'en 2008. »

Le président de TO-2008, John Bitove, a souligné à plusieurs reprises hier que les athlètes étaient parmi les meilleurs ambassadeurs de sa candidature. Et il compte exploiter à fond leur présence, même si la candidature de Toronto se défend déjà plutôt bien d'elle-même. Mais dans l'espoir de contrer Pékin, donnée grande favorite, TO-2008 a voulu mettre toutes les chances de son côté.

Gaz naturel Précision

Dans le dernier paragraphe du texte sur le gaz naturel, publié à la page D5 du cahier économie du mardi 10 juillet, il fallait lire 200 milliards de pieds cubes et non millions.

CHICOUTIMI — Des vents violents ont causé des dommages à au moins deux résidences et jeté cinq familles à la rue hier après-midi dans un quartier du sud-ouest de Chicoutimi, au Saguenay..

La toiture d'un immeuble a été soulevée par le vent et projetée sur la maison située de l'autre côté de la rue.

« Je regardais à l'extérieur et j'ai

Des vents violents font des dégâts au Saguenay

Presse Canadienne

vu une toile ronde de piscine virevolter comme une feuille l'automne à plusieurs pieds dans le ciel. Elle est finalement tombée sur le terrain de la patinoire, à côté de l'église (Saint-Paul-Apôtre). Il y avait aussi plusieurs morceaux de laine minérale qui tourbillonnaient dans le ciel. Ils provenaient de la maison où la toiture a été arrachée », a raconté Denis Jean, un citoyen du secteur.

Les vents violents ont déplacé

des véhicules, renversé des clôtures et projeté sur plusieurs dizaine de mètres des meubles de jardin. Au moins un arbre a été cassé.

Les cinq familles évacuées occupaient trois immeubles endommagés par le vent. Des responsables de la Croix-Rouge se sont rendus dans le secteur afin de s'assurer que les sinistrés trouvent un toit pour la nuit.

Les pompiers du Service des incendies de Chicoutimi ont rapide-

ment fermé le secteur le plus affecté et ont installé des toiles sur l'immeuble dont le toit avait été arraché pour éviter que l'eau ne pénètre à l'intérieur.

Deux autres immeubles devront être inspectés par des spécialistes pour vérifier si la structure est toujours en bon état.

Heureusement, personne n'a été blessé par les objets qui ont été transformés en projectiles par les vents violents.

L'AIDE AUDITIVE

Si petit et si performant, l'excellence de sa sonorité vous convaincra.

Laflamme & Associés

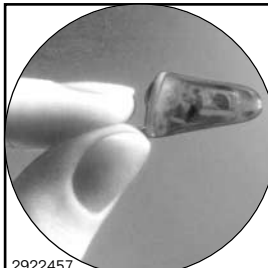
Audioprothésistes (514) **849-4500**
1 800 422-6181

ÉVOLUE DEPUIS DES ANNÉES VERS UNE AUGMENTATION DES PERFORMANCES ACCOMPAGNÉE D'UNE RÉDUCTION DE LA TAILLE.

MONTRÉAL • (514) 849-4500
525, rue Sherbrooke Est #1
LONGUEUIL • (514) 849-4500
99, place Charles-Lemoyne, bureau 102
ST-HILAIRE • (514) 849-4500
261, boul. Laurier

ST-JEAN • (450) 349-1260
300, boul. du Séminaire, bureau 140
LAVAL • (450) 629-9887
1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300
GRANBY • (450) 378-7337
320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec, aussi disponible.



ACTUALITÉS

Un rat de labo mieux protégé qu'un humain dans les essais cliniques

Presse Canadienne

TORONTO — La recherche menée sous forme d'essais cliniques chez les humains n'est pas aussi bien contrôlée que les Canadiens pourraient le penser. Il arrive que des gens meurent lors d'essais de nouveaux médicaments.

Ainsi, en 1989, un médecin a demandé à un patient cardiaque hospitalisé à Montréal de se prêter à des essais cliniques de gouttes ophtalmiques. Après avoir reçu les gouttes dans les yeux, le patient s'est effondré et est mort. Sa famille a poursuivi l'hôpital et obtenu gain de cause. Le juge a affirmé que l'institution n'avait pas suffisamment mis l'accent sur les risques pour le patient.

« Au Canada, un rat de laboratoire est mieux protégé qu'un sujet humain de recherche », soutient une personne interrogée pour un rapport sur la recherche chez les humains, publié par la Commission du droit du Canada.

La commission, qui conseille le Parlement sur la façon d'améliorer les lois, a étudié les méthodes de contrôle de la recherche auprès d'humains. Le sort des volontaires qui y participent n'a pas toujours priorité, a-t-elle constaté.

« La plupart des institutions de recherche et des commanditaires canadiens ont une bien meilleure idée de ce qui arrive aux fonds de recherche que du sort des participants humains », mentionne le rapport.

Le docteur Wendy Bohaychuk, une experte dans le suivi des essais cliniques, affirme que « des patients souffrent lors d'essais cliniques », et que « des médicaments se retrouvent sur le marché alors qu'ils ne le devraient pas ». Le problème, selon son partenaire, le docteur Graham Ball, est que « tout le processus est extrêmement secret. De toute évidence, les compagnies pharmaceutiques ne vont pas déclarer leurs fautes, ni les médecins, et le gouvernement ne vérifie pas, alors personne ne sait ce qui se passe, et les patients encore moins. »

Les Dr Ball et Bohaychuk dirigent une compagnie de consultants en matière d'essais cliniques. Ils ont mené des vérifications d'essais cliniques menés en plus de 250 endroits, dans 25 pays différents, pour s'assurer du respect des directives internationales.

Selon eux, la performance du Canada est honteuse. Il n'y a aucune réglementation, et aucun effort n'est fait pour s'assurer que les normes soient respectées.

Lee Marks, une porte-parole des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada, est en total désaccord. Cette évaluation est « incroyable », assure-t-elle. Au Canada, les essais cliniques sont menés par des compagnies de recherche pharmaceutique qui respectent toutes les règles et politiques canadiennes sur la recherche clinique.

À cela, les Dr Ball et Bohaychuk rétorquent que d'excellentes lignes directrices existent, mais qu'il n'y a personne pour vérifier qu'elles soient respectées.

VIADUC DU SOUVENIR |

Aucune accusation n'est portée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

AUCUNE ACCUSATION criminelle ne sera portée à la suite de l'effondrement du viaduc du Souvenir à Laval. Ce viaduc en construction enjambait l'autoroute des Laurentides.

La décision provenant du bureau des substituts du procureur général au palais de justice de Montréal est tombée hier. Avant de la rendre publique, M^e Jean-Pierre Major, le procureur qui a étudié le dossier fourni par la police de Laval, en a informé Marc Vallée, le conducteur de l'automobile ensevelie sous les débris, le 18 juin 2000, dont l'un des passagers, Gilbert Vinson, 50 ans, est mort.

La longue enquête — des milliers de documents et des rapports de nombreux témoins experts —, a permis d'identifier la cause de l'effondrement, c'est-à-dire l'absence d'un contreventement adéquat pour empêcher le mouvement des poutres et assurer ainsi l'intégrité de la structure.

« Or, la preuve, lit-on dans un communiqué, n'a pas révélé la commission d'un crime de négligence criminelle, à savoir, une insouciance téméraire ou déréglée à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui comme le prévoit l'article 219 du Code criminel. »

M^e Major a indiqué lors d'un entretien téléphonique que l'étude du dossier avait été longue à cause des 20 000 pages de documents comportant des déclarations et des plans. « Je ne suis pas ingénieur civil, il m'a donc fallu rencontrer avec plusieurs experts et discuter avec eux », a précisé le procureur.

La seule accusation qui pouvait être portée en est une de négligence criminelle. L'enquête a démontré que quelques heures avant la chute sur l'autoroute, des cadres de Beaver Asphalte marchaient sur les poutres qui se sont effondrées.

Le substitut du chef des procureurs à Montréal, M^e Marie-Andrée Trudeau, a dit que la décision avait été prise après avoir fait le tour complet du dossier en matière criminelle. Elle a ajouté qu'un procureur pourrait être délégué pour assister aux audiences publiques du coroner si de nouveaux éléments étaient dévoilés.

Joint au téléphone à son domicile de Saint-Sauveur, Marc Vallée a déclaré qu'il devait accepter la décision de la Couronne. « Je pense qu'il y a eu un manque dans la construction des poutres. Du côté criminel, je ne pense pas que quelqu'un a dit : on va faire tomber les poutres et il y a du monde qui vont se faire mal et qui vont mourir », a-t-il ajouté.

M. Vallée souhaite maintenant qu'il y ait une véritable enquête publique — pour lui, une enquête du coroner n'est pas suffisante — afin que la lumière soit faite sur les raisons exactes de cet effondrement qui a tué son ami Gilbert Vinson. Un troisième passager de l'auto, Louis Gauthier, s'en est tiré sans aucune blessure. M. Vallée a encore des séquelles de cet accident. Ses deux amis et lui se rendaient au Grand Prix du Canada de Formule 1.

Le porte-parole du bureau du coroner, François Houle, a indiqué que la décision de la Couronne étant connue, l'enquête du coroner Gilles Perron pour clarifier les circonstances du décès de Gilbert Vinson, de Morin Heights, débutera à l'automne.

MÉGAHÔPITAL DE L'UNIVERSITÉ MCGILL |

Des millions de dollars pour déplacer les trains de banlieue de la Cour Glenn

ANDRÉ NOËL

La construction du mégahôpital de l'Université McGill dans une gare de triage de l'ouest de l'actuelle ville de Montréal va obliger l'Agence métropolitaine des transports à dépenser des millions de dollars pour garer ailleurs plusieurs trains de banlieue, a indiqué la présidente de l'AMT, Florence Junca-Adenot, au cours d'un entretien.

Fin juin, la Corporation d'hébergement du Québec — le bras immobilier du ministère de la Santé — a conclu l'achat de ce terrain de 17 hectares. Connu sous le nom de « Cour Glenn » et situé près du métro Vendôme, il appartenait au Canadien Pacifique. C'est là que l'AMT gare les trains de banlieue qui empruntent les voies du CP, sur les lignes de Rigaud et Blainville et, bientôt, sur celle de Delson.

« On a neuf rames de train qu'il faut bien mettre quelque part pendant la journée, a dit M^{me} Junca-Adenot. D'ici deux ans, on en aura quatre autres, pour un total de 13. Si on ne peut plus les garer dans la Cour Glenn, il faudra les déménager. Cela entraînera des coûts importants. »

Quatre ou cinq rames pourraient être garées à la gare Windsor, mais il faudra alors installer un système d'alimentation électrique, au coût de deux millions de dollars. Les huit ou neuf autres rames pourront se garer dans la cour de triage de Côte-Saint-Luc : l'AMT devra y construire de nouvelles voies, là encore au coût de deux millions.

Ces derniers trains, qui feront la navette entre la gare Windsor et la gare de triage de Côte-Saint-Luc, traverseront un passage à niveau dans la municipalité de Montréal-Ouest. Ils bloqueront régulièrement la circulation automobile. Il faudra donc faire passer cette rue sur, ou sous, la voie ferrée. Un viaduc ou un tunnel coûtera une dizaine de millions de dollars, pour une facture totale de 14 millions.

Tous ces frais seront intégrés aux coûts de construction de l'hôpital, a indiqué M^{me} Junca-Adenot. Au bout du compte, l'AMT sera remboursée. Mais ces dépenses imprévues font dire à certains critiques que le gouvernement aurait dû choisir un autre terrain. C'est l'opinion de Michel Delage, un consultant privé qui connaît bien cet emplacement.



Une vue aérienne de la gare de triage Glenn, où l'on projette de construire le futur Centre universitaire de santé McGill.

Par ailleurs, l'Agence métropolitaine de transports risque d'essayer d'autres coûts. Le contrat de service entre l'AMT et le CP prend fin l'année prochaine. Selon M^{me} Junca-Adenot, le CP lui a déjà signalé qu'il ne voulait plus faire l'entretien des trains de banlieue.

« Le CP concentre ses activités dans l'ouest du Canada, a-t-elle souligné. Il a fermé sa filiale de l'Est, la Saint-Laurent & Hudson. Il diminue ses activités au Québec. Au début, on pensait aménager nous-mêmes un garage à la Cour Glenn. Maintenant, on envisage plutôt de l'aménager à la gare de triage de Côte-Saint-Luc. Cela pourrait coûter 15 millions. »

Joy Berger, porte-parole du groupe de planification du Centre universitaire de santé McGill, n'est pas d'accord. « C'est le meilleur terrain, dit-elle. Il est plat, vaste et facilement accessible par métro, par auto ou par train de banlieue. » Danielle Dessault, porte-parole de la Corporation d'hébergement du Québec, abonde dans le même sens : « Il n'était pas facile de trouver un terrain assez grand pour construire un centre hospitalier universitaire en plein Montréal. »

« Le CP concentre ses activités dans l'ouest du Canada, a-t-elle souligné. Il a fermé sa filiale de l'Est, la Saint-Laurent & Hudson. Il diminue ses activités au Québec. Au début, on pensait aménager nous-mêmes un garage à la Cour Glenn. Maintenant, on envisage plutôt de l'aménager à la gare de triage de Côte-Saint-Luc. Cela pourrait coûter 15 millions. »

Le CP reste quand même très actif à Montréal, a rétorqué une porte-parole de la compagnie, Denise Neveu. Selon elle, le CP pourrait même répondre à un éventuel appel d'offres de l'AMT pour l'entretien des trains de banlieue.

SAISON DES SOLDES

L'été se solde en beauté

Collections designers

jusqu'à **50%** de réduction

Une occasion unique de vous offrir le haut-de-gamme à bas prix. Collections designers hommes, femmes, lingerie et enfants.

NOS MEILLEURS COÛTS

Mode femme

Mode homme

Chandails
Collection
Les Ailes de la Mode
de **9⁹⁹** à **39⁹⁹**

Bermudas
Greg Norman
39⁹⁹ régulier **65^{\$}**



CARTE-GADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

CARTE LES AILES MASTERCARD



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com
Grande ouverture : Centre commercial Bayshore - Ottawa - Août 2001

CANADA

Stockwell Day s'entête, ses opposants aussi

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Aucun signe de réconciliation n'a été perçu hier au sein de l'Alliance canadienne dont les factions rivales continuent de camper sur leurs positions alors que le parti continue sa chute dans les sondages.

L'épisode de la fausse démission du chef du parti ce week-end en a laissé plusieurs amers. John Reynolds, le leader en Chambre du caucus, a encore accusé hier les 13 députés dissidents d'avoir posé comme condition de réintégration du caucus, dans l'éventualité du départ de Stockwell Day, de reprendre les fonctions qu'ils occupaient avant leur suspension. M. Reynolds a souligné que les rebelles pouvaient réintégrer le caucus s'ils se rangeaient et ils devraient faire leurs preuves et suivre le processus normal d'accession à des responsabilités supérieures.

Mais les députés dissidents, dont Val Meredith, ont nié avoir fait une telle demande, ce qui a accru l'impression du dialogue de sourds entre les deux camps.

La décision du chef de l'Alliance canadienne de revenir sur sa proposition de départ du week-end a de plus continué hier à susciter la controverse. Peter White, un membre important du conseil exécutif national et responsable des finances du parti, a notamment rendu publique hier sa lettre de démission. M. White, un ancien secrétaire de Brian Mulroney et coprésident pour l'Alliance de la dernière campagne électorale, avait en effet démissionné la veille du conseil exécutif national en compagnie du coprésident du parti, Ken Kalopsis. Dans sa lettre, M. White affirme notamment que les rapports entre les deux camps ennemis au sein de l'Alliance sont empreints de tant de

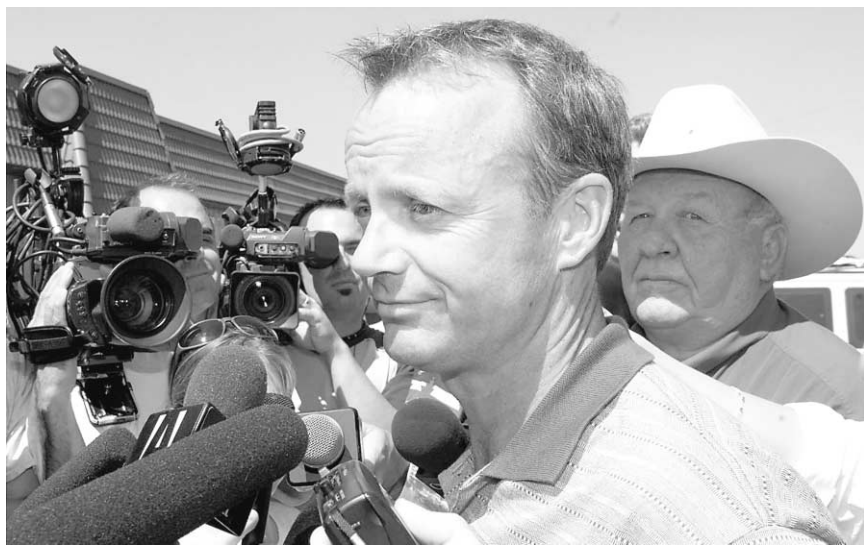


Photo PC

La décision du chef de l'Alliance canadienne de revenir sur sa proposition de départ du week-end a continué hier de susciter la controverse.

« paranoïa » et de « si peu de confiance mutuelle » que désormais « la mauvaise foi fait partie du cours normal des choses ».

« Il n'y a à présent, poursuit M. White, aucune volonté réelle de part et d'autre de résoudre les différends par les voies de la discussion et du compromis. »

M. White blâme de façon similaire Stockwell Day et Chuck Strahl, l'un des dissidents les plus en vue, pour cet état de choses et il affirme « qu'eux-mêmes et leurs partisans rendent un très mauvais service à leur parti et aux Canadiens qui sont en droit de s'attendre que l'opposition officielle mène ses affaires comme des adultes responsables empreints de maturité plutôt que comme des adolescents dissipés ».

« Si chaque partie, insiste encore Peter White, ne commence pas très bientôt à faire face à ses vraies responsabilités, si chacun ne met pas de côté ses ambitions personnelles, ses projets secrets et ses animosités, si chacun ne commence pas à agir

de façon honorable et dans le plus haut intérêt du pays, l'Alliance canadienne sera bientôt irrémédiablement détruite, et cela par son propre leadership. »

Les prémonitions de Peter White ont en quelque sorte été confirmées hier par un sondage Ipsos-Reid qui rapportait que les conservateurs de Joe Clark étaient à 21 % dans les intentions de vote, quatre points de plus qu'en mai, et que l'Alliance canadienne avait perdu un autre point pour se retrouver à un maigre 10 %. Même en Alberta, dans son propre fief, l'Alliance est passée derrière les conservateurs avec 24 % des intentions de vote contre 36 % pour la troupe de Joe Clark.

Peter White révèle aussi dans sa lettre que lors des négociations du week-end, les dissidents Deborah Grey et Chuck Strahl avaient dans un premier temps bel et bien rejeté la proposition de démission de M. Day, mais qu'ils étaient prêts à l'accepter au prix de quelques modifications mineures, de façon que soit respectée la constitution du parti.

M. Day souhaitait nommer Grant Hill comme leader intérimaire alors que les dissidents, comme le veut la constitution de l'Alliance, voulaient que le chef intérimaire soit élu par les députés et par le conseil national au cours d'une élection.

M. White estime enfin que si réconciliation il y a un jour, celle-ci ne pourra se faire sans la démission du chef à une date acceptable et sans le retour au sein du caucus des députés rebelles.

Les fidèles de Stockwell Day préparent une purge

Tout n'est pas perdu pour Stockwell Day. Des dirigeants de l'Alliance canadienne qui lui sont restés fidèles comptent montrer la porte aux rebelles. La manoeuvre vise tout particulièrement ceux qui ont tenté de négocier le départ de M. Day de la direction.

M. Day a reproché aux 13 députés dissidents d'avoir fait échouer sa proposition de départ, les accusant de vouloir tout simplement accaparer le pouvoir. « Ces discussions sont terminées maintenant », a réitéré M. Day.

George Richardson, un membre du conseil national, l'instance dirigeante du parti, a soumis une résolution en faveur de la tenue d'un vote de confiance sur chacun des membres du conseil exécutif.

Selon lui, le coprésident du parti, Ken Kalopsis, et Peter White, un membre du conseil, ont démissionné plus tôt cette semaine parce qu'ils savaient qu'ils étaient « cuits ». La députée dissidente Deborah Grey figurerait au nombre des autres membres visés par la résolution. Le conseil national est divisé mais conserve une mince majorité de partisans loyaux à M. Day. Le vote sur la purge aura lieu au cours de la semaine prochaine. Les règles de l'exercice seront définies lors d'une conférence téléphonique aujourd'hui.

Une pétrolière canadienne assiégée en Russie

Presse Canadienne

MOSCOU — Le président d'une pétrolière canadienne qui s'est fait saisir son champ de pétrole sibérien à la pointe du revolver par son rival russe espère que le premier ministre Jean Chrétien obtiendra des explications lors de sa visite au Kremlin, cette semaine.

L'incident est « très révélateur du climat d'investissement en Russie », a déclaré Alex Rotzang, le président de la firme Norex Petroleum, dont le siège social se trouve à Calgary. Norex contrôle 60% de la compagnie expropriée, Yugraneft.

M. Chrétien arrive demain à Moscou pour promouvoir la candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 2008. Le premier ministre Chrétien doit aussi rencontrer le président russe, Vladimir Poutine, vendredi.

Le 28 juin, une vingtaine de gardes de sécurité armés, dépêchés par la pétrolière russe TNK, ont pris d'assaut le camp de base de Yugraneft en Sibérie occidentale. Plus tôt, des gardiens de TNK avaient occupé le siège social de la compagnie à Nizhnevartovsk, à 80 kilomètres de là.

Après une période de tension, les choses semblent s'être calmées. L'affrontement a pris fin la semaine dernière quand la police a ordonné aux agents de sécurité de Yugraneft, non armés, de quitter les lieux. « Les gardiens de TNK sont alors entrés sur les lieux et pendant un certain temps et ils ont observé tous les déplacements des employés canadiens », a affirmé le gérant canadien, Phil Rogers, au téléphone.

« La police a fait sortir les gens de TNK du camp de base, mais ils contrôlent toujours notre champ pétrolier. »

La compagnie TNK détient une petite minorité des actions de Yugraneft. Mais un tribunal local a gelé les intérêts majoritaires de Norex dans la compagnie, en attendant l'issue d'un autre conflit.

Un porte-parole de TNK a affirmé la semaine dernière à un journal de Moscou avoir « découvert que Yugraneft était dirigée comme si elle était complètement contrôlée par Norex. Nous avons pris contact avec Norex. Ils ne voulaient pas travailler avec nous. Nous avons pris des mesures ».

Mais M. Rotzang soutient qu'il n'y a jamais eu de négociations constructives. On leur a seulement demandé que Yugraneft vende son pétrole à TNK, à des prix nettement inférieurs au marché, a-t-il affirmé.

« Le gouverneur local nomme les juges et contrôle la police, et ce même homme est le président de TNK », a fait remarquer M. Rotzang, selon lequel cela serait sûrement considéré comme un conflit d'intérêts au Canada.

Au dire de M. Rotzang, le fait que la tension se soit dissipée au camp de base pourrait signifier que TNK a obtenu le contrôle total de la compagnie — de ses actifs et comptes de banque. « Une bataille juridique en Russie peut durer des années, au cours desquelles TNK pourrait dépouiller notre compagnie », a-t-il dit.

loto-québec		résultats	
Tirage du 2001-07-10		Tirage du 2001-07-10	
08 11 14 19 20	535 6879	3 4	
30 31 33 38 39		Extra	
40 45 46 48 49		Tirage du 2001-07-10	
51 52 56 59 62		NUMÉRO: 042322	
Le jeu doit rester un jeu			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			
T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

ANGLAIS	
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION	
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue	
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs	
de jour, 25 h/semaine	
matin, après-midi, soir	
145 \$ à 165 \$/semaine* 1 à 7 fois/sem. • 220 \$/30 h*	
* Matériel pédagogique inclus, exempt de taxes, déduction d'impôt, frais d'inscription - 65 \$	
Formation en entreprise adaptée à vos besoins	
Cours privés : toutes les langues	
école de langues postmoderne	
accréditée par Emploi-Québec	
1160, boul. St-Joseph Est, 3 ^e étage, MtL	
(514) 278-5309 www.converlang.com	

loto-québec		résultats	
NUMÉRO COMPLET 100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES 100 \$		
5 DERNIERS CHIFFRES 1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES 30 \$		
	2 DERNIERS CHIFFRES 20 \$		
Numéro du 2001-07-11		579684	
(numéros décomposables)			
2001-07-01	775682	2001-07-06	148830
2001-07-02	129091	2001-07-07	392450
2001-07-03	352196	2001-07-08	086642
2001-07-04	661535	2001-07-09	211691
2001-07-05	541253	2001-07-10	035208
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			
Le jeu doit rester un jeu			
100 000 \$ chaque jour du 1 ^{er} au 30 juillet 2001			

| RÉUNION DU COMITÉ OLYMPIQUE |

Ambitions et spéculations olympiques



MARTIN VALLIÈRES

L'ambition olympique a atteint son paroxysme à Toronto alors que le Comité de candidature des Jeux de 2008, qui a envoyé 200 personnes à Moscou dont les premiers ministres Jean Chrétien et Mike Harris, effectue ses derniers tours de piste devant le Comité international olympique.

Les Torontois sauront vendredi s'ils ont obtenu l'organisation des Jeux, ou s'ils ont encore perdu, comme pour les Jeux de 1996, adjugés à Atlanta.

D'un point de vue montréalais, 25 ans après les Jeux de 1976 et leur stade encore impayé, l'ambition olympique de Toronto a de quoi laisser perplexe. Les édiles torontois, eux, rêvent de mettre leur ville sur la carte du monde une fois pour toutes avec des Jeux qu'ils promettent du calibre de ceux de Barcelone ou de Sydney.

Depuis quelques jours, les Torontois sont soumis à un battage médiatique pro-olympique. Dans une ville où les foules sont habituellement timides, les médias torontois, dont plusieurs commanditent le Comité de candidature, tentent de susciter la ferveur populaire.

Vendredi soir, un gros spectacle multicul-

tural devant les caméras de télévision a ouvert le *Toronto Street Festival*, un week-end de fêtes populaires dans la rue Yonge. L'un des buts : capter des images fraîches afin de promouvoir l'image multiculturelle de Toronto auprès des membres du CIO.

Demain soir, veille de la décision du CIO, un party populaire aura lieu dans un complexe de divertissements sur le futur emplacement du village olympique, dans la zone portuaire, avec une vue imprenable sur la baie et le centre-ville.

Vendredi matin, les Torontois sont conviés à un petit-déjeuner festif à la gare Union et rue Front, au pied des tours à bureaux du centre-ville, pour prendre connaissance de la décision du CIO.

Le choix de ce lieu, plutôt que du SkyDome, retenu pour l'annonce des Jeux de 1996, est un peu symbolique.

Avec l'achalandage habituel de la gare, avec les milliers de salariés du centre-ville qui arrivent par métro et train de banlieue, les organisateurs sont à peu près assurés d'un bon effet de foule.

Un tel effet serait autrement difficile à obtenir dans le SkyDome, qui pourrait en outre rappeler aux médias l'échec financier de cet autre mégaprojet à caractère sportif.

Construit pour 650 millions, le SkyDome a été revendu 150 millions l'an dernier, la différence étant épongée surtout par des fonds publics. Manifestement, le comité de candidature olympique voulait éviter tout rapprochement avec ce fiasco.

D'ailleurs, le battage médiatique pro-olympique à Toronto a relégué au second

plan les doutes financiers soulevés précédemment, et restés largement sans réponse.

Le budget préparé par le comité de candidature prévoit des revenus de 2,8 milliards et un surplus d'environ 87 millions pour des Jeux de 2008, à Toronto. Ses imprécisions soulèvent toutefois beaucoup de scepticisme au regard du surplus anticipé. Même les membres du CIO en visite d'examen à Toronto en début d'année ont émis des doutes sur le budget.

Récemment, le premier ministre Mike Harris a consenti, après maintes hésitations, à engager le gouvernement ontarien à éponger un éventuel déficit olympique.

Par ailleurs, de grosses interrogations persistent sur l'ampleur et le coût des travaux d'infrastructures nécessaires à la tenue des Jeux à Toronto. D'une part, les installations à construire ou à agrandir comptent pour les trois quarts des places de spectateurs nécessaires. D'autre part, on veut implanter le parc olympique, avec le nouveau stade, le complexe aquatique, le village des athlètes et le centre des médias, sur des terrains industriels désaffectés de la zone portuaire.

À première vue, l'endroit est tout désigné. Mais on ignore encore quelle devra être l'ampleur du nettoyage d'un sol lourdement contaminé par des résidus industriels et pétroliers.

En outre, un quotidien torontois révélait hier qu'une bonne partie de ces terrains appartenait à des gens d'affaires recherchés pour divers délits environnementaux, et non à l'État comme le prétend le comité de candidature.

En outre, même voisin du centre-ville, l'emplacement n'est pas desservi par les transports en commun. Or, dans ses tergiversations budgétaires, le comité de candidature a bifflé les 100 millions prévus en « contribution spéciale » à la Société des transports de Toronto (TTC) après avoir constaté des erreurs de prévisions des revenus de diffusion et de commandite des Jeux.

Enfin, ce parc olympique à Toronto demeure relié, mais de façon plutôt nébuleuse, au vaste projet multimilliardaire de rénovation de la zone riveraine.

Ce projet doit donner suite aux discussions que mènent depuis 25 ans les édiles torontois, avec peu de résultats. Pendant ce temps, les promoteurs immobiliers multiplient les tours à condominiums dans cette zone riveraine.

Les ambitions municipales du projet riverain, pour un meilleur accès public au lac, sont de plus en plus entremêlées à celles des promoteurs immobiliers. Cette confusion s'est accentuée avec la candidature olympique.

Par conséquent, si Toronto obtenait les Jeux de 2008 vendredi, les grands gagnants pourraient bien être les spéculateurs immobiliers plutôt que les athlètes canadiens et leurs partisans.

cyberpresse.ca Tout le dossier sur l'attribution des Jeux 2008 à www.cyberpresse.ca/jeux2008

| PORTRAIT |

Une jeune de la vieille garde

ALEXANDRE PRATT

MOSCOU — Au sein de la très conservatrice (et on ne peut plus machiste) famille olympique, Anita DeFrantz détonne.

Fille d'un militant des droits de l'homme, cette Afro-Américaine de 48 ans est avocate de profession et médaillée de bronze en aviron aux Jeux de Montréal. Seule femme candidate à la présidence du CIO, elle fut aussi la première femme à accéder au poste de vice-présidente du mouvement olympique.

Hier après-midi, elle s'est présentée en veste de cuir à la conférence de presse quotidienne du comité de direction. Toutes les caractéristiques d'une leader de l'aile réformiste, diront certains. Et pourtant, non. Dans son cas, l'habit ne fait assurément pas le moine.

Des cinq candidats à la succession de Juan Antonio Samaranch, elle est la plus fidèle disciple du chef. Seul le Sud-Coréen Un-Yong Kim est plus associé qu'elle à la vieille garde du CIO.

Lors de l'enquête du congrès américain sur le scandale de corruption entourant l'attribution des Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City, Anita DeFrantz a fait son possible pour défendre son mentor devant le sénateur John McCain. Or, son possible ne fut pas suffisant. À chaque question de M. McCain, elle s'embarbait dans des hésitations à n'en plus finir. Lorsqu'il lui a demandé si elle savait quel pourcentage de l'argent du CIO était redistribué aux athlètes, elle est devenue muette comme une carpe.

« Mme DeFrantz ? » a demandé le sénateur McCain.

— Oui, je suis en train de réfléchir.

— Oh, je suis désolé...

— Excusez-moi, monsieur le sénateur, j'ai trouvé la réponse. C'est oui.



photo AFP

Anita DeFrantz

En point de presse, se rappellent les reporters qui étaient sur place, elle était revenue sur son moment de silence. « Mon problème, et je m'en excuse, c'est que je ne suis pas très bonne avec les chiffres », s'était-elle défendue. La réponse du journaliste d'enquête Andrew Jennings, dans son livre *The Great Olympic Swindle*, fut cinglante : Anita DeFrantz n'avait pas la bosse des mathématiques, mais elle siégeait néanmoins à plusieurs conseils d'administration à Lausanne et Los Angeles qui brasaient beaucoup d'argent, beaucoup de chiffres, « dont plusieurs sont très gros ».

De toute façon, avancent les mauvaises langues, quand viendra le temps de compter son nombre d'appuis, le 16 juillet prochain, Mme DeFrantz aura assez des doigts de ses deux mains.

LES DEUX CÔTÉS DE LA MÉDAILLE

Pour : Ancienne athlète. Proche du président Samaranch.

Contre : Peu d'appuis politiques au sein du CIO. Reconnue pour se laisser ébranler par les médias.

BLOC-NOTES

Le culte Samaranch prend des proportions staliniennes au sein de la famille olympique. Depuis lundi, ses disciples au sein du comité de direction du CIO s'empêtrent dans leurs entourloupettes. Le chef vient d'être nommé président d'honneur à vie du CIO et président du conseil d'administration du Musée olympique de Lausanne, qui a du même coup été rebaptisé, vous l'aurez deviné, le musée Samaranch. Et dire qu'il reste encore une semaine à sa tournée d'adieu...

■ ■ ■

Le premier ministre ontarien, Mike Harris, et le maire de Toronto, Mel Lastman, sont arrivés hier soir à Moscou. Les commentaires supposément amusants de M. Lastman sur le cannibalisme des Africains ont fait le tour de la Terre plus d'une fois et les reporters étrangers l'attendent avec une brique et un fanal. « Je suis nerveux », a d'ailleurs confié le maire à un journaliste torontois. Le comité TO-2008 a indiqué hier qu'aucune séance d'excuses publiques envers les membres africains du CIO n'était prévue.

■ ■ ■

Le premier ministre Jean Chrétien arrivera à Moscou demain après-midi. Il doit être accompagné, entre autres, de l'ancien patineur de vitesse Gaétan Boucher et de l'ex-biathlète Myriam Bédard.

■ ■ ■

L'organisation de la session de cette semaine est un véritable cauchemar logistique. Pour le CIO, d'abord, qui doit recommencer les accréditations des médias après en avoir perdu quelques-unes entre Lausanne et Moscou. Pour les comités, ensuite, dont les délégués sont éparpillés dans les hôtels aux quatre coins (ô combien éloignés) de la capitale russe. Pour les médias, enfin, qui passent la journée dans les transports et le trafic moscovite à la recherche de leur accréditation et des délégués des cinq comités de candidature.

BLAINVILLE 1150, boul. Caré-Labelle
BROSSARD 6655, boul. Taschereau
CHATEAUGUAY 279, boul. d'Anjou
CHICOUTIMI 1657, boul. Saint-Paul
DRUMMONDVILLE 3725, rue G.-Couture
GATINEAU 550, boul. La Gappe
GRANBY 960, rue Principale
JOLIETTE 341, boul. A.-Berthelme
LAFONTAINE 2391, boul. Labelle
LAVAL/AUTEUIL 4925, boul. des Laurentides
LAVAL/CHOMÉDY 3615, Autoroute Laval O.
LAVAL/ST-VINCENT-DEP. 4583, boul. Levesque Est
LÉVIS 5220, boul. Rive-Sud
LONGUEUIL 620, place Trans-Canada
MONTEBELLO 548, Henri-Bourassa
PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds
PLAISANCE 259, rue Principale
PTE-AUX-TREMBLES 11750, rue Sherbrooke Est
QUÉBEC/VANIER 687, boul. P.-Bertrand Sud
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame
RIMOUSKI 905, rue Laurier
ROCK FOREST 4796, boul. Bourque
ST-EUSTACHE 232, rue Dubois
ST-G.-DE-BEAUCE 18655, boul. Lucraix
ST-HYACINTHE 54009, boul. Laurier
ST-JOVITE 1525, route 117
ST-JULIENNE 1447, route 125
ST-LUC/ST-JEAN 122, rue Morau
SOREL/TRACY 206, rue du Collège
TERREBONNE 1715, chemin Gosson
THETFORD-MINES 842, boul. Smith Sud
TROIS-RIVIÈRES O. 5825, boul. Royal
VAL-D'OR 1387, 6e Rue
VALLEYFIELD 885, boul. Langlois
VAUDREUIL 910, boul. Harwood
VICTORIAVILLE 54, rue Giroard

Vive les vacances!

RIEN À PAYER AVANT 2002

PISCINES HORS-TERRE À PARTIR DE
Installation 72h* 26 \$/MOIS**

SYSTÈME D'ÉPURATION D'EAU NATUREL² GRATUIT
 RABAIS DE 200\$ SUR LE MODÈLE DISCOVERY

TOILE SOLAIRE LIQUIDE SUN SOLAR 899
 FACILE À UTILISER, ELLE VOUS PERMETTRA DE CONSERVER LA CHALEUR DE VOTRE EAU DE PISCINE, SANS AVOIR À MANIPULER ET ENTREtenir UNE VÉRITABLE TOILE SOLAIRE.

GAZERO 10x12
RABAIS DE 100\$

PARASOL CALTECH 9pi
RABAIS DE 200\$

CHAISE EURO PREMIER 999

CHAISE EURO CARIBE 999

PISCINES CREUSÉES
GRATUIT
 SYSTÈME D'ÉPURATION D'EAU NATUREL² AVEC CARTOUCHE
 APPLICABLE À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE

SPAS
COUVERCLE GRATUIT
 POUR TOUS LES SPAS
 LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 50 km

MEUBLES DE JARDIN
ENSEMBLES DE JARDIN JUSQU'À 30% DE RABAIS

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

HEURES D'OUVERTURE:
 LUN AU VEN : 9 à 21 h
 SAMEDI : 9 à 17 h
 DIMANCHE : 10 à 17 h

* VOUS N'AVEZ QUE LES TAXES À PAYER - 1^{er} VERSEMENT EN JANVIER 2002. (SPAS : EXCLUANT LE MODÈLE LAURENTIEN - MEUBLES DE JARDIN : ACHAT MINIMUM DE 500 \$)

** CONDITIONNELLE À LA TEMPÉRATURE. SUR INVENTAIRE EN STOCK. INSTALLATION 72 h APRÈS ACCEPTATION DU CRÉDIT ET DE LA LIVRAISON.

*** MODÈLE PASSEPORT 12 pi - ÉQUIPEMENT ET INSTALLATION INCLUS.

SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN. DIVERS PLANS DE FINANCEMENT DISPONIBLES.

CLUBE PISCINE

MÉNINGITE

Vacciner 2 millions de personnes: 100 millions

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — La décision de procéder à une vaccination massive, des bébés de deux mois aux jeunes adultes de 20 ans, coûterait 100 millions à l'État québécois, estime le Dr Philippe de Wals, chercheur et président du Comité aviseur sur l'immunisation du Québec.

Selon les calculs de ce spécialiste, une dose du « vaccin conjugué », une formule originaire d'Italie et produite dans un seul laboratoire au Canada, coûterait au

bas mot 60 \$ si elle était administrée dans le cadre d'un programme d'immunisation nationale.

« Quand on sait qu'il faudrait vacciner entre 1,6 et 2 millions d'enfants et d'adolescents, explique le Dr de Wals, on comprend la nécessité de tout mettre sur papier, de quantifier l'opération et de fournir toutes les informations pertinentes à la prise d'une décision éclairée. »

D'après ce spécialiste, qui étudie la méningite depuis une trentaine d'années, la décision, dans les circonstances, n'est vraiment pas facile à prendre.

Tout d'abord, la capacité de production industrielle de ce vaccin est limitée. Il faut compter avec un délai important entre la commande et la disponibilité.

« L'autre élément, ajoute le Dr de Wals, c'est la capacité du système de santé à administrer les doses, surtout quand on parle de rejoindre deux millions de jeunes. »

Idéalement, une campagne de vaccination, pour être efficace, devrait se dérouler à compter de l'automne prochain, « parce qu'un méningocoque, ça flambe surtout en hiver », dit le chercheur. Il ne faut cependant pas oublier qu'à ce mo-

ment de l'année, on administre aussi massivement des vaccins contre l'influenza et l'hépatite B dans les écoles.

« Un million de doses contre l'influenza, auxquelles on ajoute deux millions de vaccins contre le méningocoque, explique le Dr de Wals, au moment où, comme chacun sait, les ressources humaines du système de santé sont déjà surchargées, ce n'est pas évident. »

Cette année, on a répertorié au Québec environ 40 cas de méningite, parmi lesquels 10 décès. « Puisqu'il est possible de préve-

nir, il faut y réfléchir sérieusement », note le Dr de Wals.

« L'équation est très complexe, reprend-il. On doit s'interroger sur l'évolution de l'épidémie. On se retrouve avec beaucoup d'incertitude, des coûts très élevés et des problèmes logistiques d'approvisionnement. Tout ça fait en sorte que la décision n'est pas simple, même si elle doit être la plus objective et la moins passionnelle possible. »

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, la porte du ministre Rémy Trudel a fait savoir qu'une décision définitive sur la vaccination massive ne sera prise avant la fin du mois d'août.

RADIOLOGIE

Québec aide une entreprise privée, les radiologistes fulminent

ALEXANDRE SIROIS

UNE AGENCE du gouvernement du Québec a donné un coup de pouce à l'entreprise International PET Diagnostics, dans ses démarches visant à mettre sur pied une clinique médicale privée à Montréal, ce qui irrite notamment l'Association des radiologistes du Québec.

La Presse a appris qu'un représentant d'Investissement Québec a rencontré à au moins trois reprises deux responsables d'International PET Diagnostics au cours des derniers mois, dont le premier vice-président de l'entreprise, pour leur offrir des conseils et faciliter l'établissement de contacts au Québec.

Le représentant de l'agence gouvernementale a entre autres organisé une visite des installations de l'unité de tomographie par émission de positrons du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Il a accompagné les deux entrepreneurs lors de cette visite.

C'est que l'établissement des Cantons-de-l'Est, avec l'Institut neurologique de Montréal, est le seul au Québec à posséder un tomographe par émission de positrons (TEP ou caméra à positrons). C'est une clinique dotée de ce type d'appareil qu'International PET Diagnostics souhaite inaugurer à Montréal cette année. Il en coûtera 2500 \$ par examen pour bénéficier du service d'imagerie par TEP.

Or, l'Association des radiologistes du Québec tente en vain depuis plusieurs mois de rencontrer le ministre de la Santé Rémy Trudel, dans le but de susciter l'amélioration du financement et de la gestion de l'imagerie médicale, au Québec. L'aide d'Investissement Québec à une entreprise qui souhaite offrir des services dans ce domaine fait donc rager l'association, qui estime en outre que l'examen par TEP devrait être public.

« Toutes les sorties publiques que nous avons faites demandaient la modernisation de l'équipement en imagerie médicale au Québec, et on sait que le ministère de la Santé a les moyens de le faire. Nous voulons nous asseoir à une table avec les représentants du ministère, et déterminer avec eux ce qui est nécessaire et urgent, mais on refuse de nous rencontrer », déclare le président de l'association, Gaétan Barrette.

« Par contre, au premier coup de téléphone d'une compagnie privée qui veut installer un appareil (d'imagerie médicale), le gouvernement fait visiter des sites. C'est quand même incroyable », a-t-il lancé.

Du côté d'Investissement Québec, on signale que les services offerts à International PET Diagnostics ont été effectués dans le cadre d'une procédure normale. « Nous n'offrons pas d'aide financière à une entreprise de ce type. Par contre, quelqu'un ici s'occupe d'accueillir les investisseurs hors Québec. Nous sommes souvent un premier lien pour les investisseurs étrangers qui ont besoin de renseignements sur le Québec, par exemple s'ils veulent entrer en contact avec le ministère de la Santé », a déclaré une porte-parole de l'agence, Josée Morin.

La visite organisée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est également dans l'ordre des choses. « Nous offrons aussi des services d'accompagnement aux investisseurs étrangers. Investissement Québec a deux missions : faire la promotion des investissements, et aider (ou non) financièrement, a ajouté M^{me} Morin. »

VOTRE CENTRE HP

NOUVEAU!

COMPREND



IMPRIMANTE DESKJET 648C
429199

COMPREND
MONITEUR
15 po ET
IMPRIMANTE
DESKJET 648C
HP

800 MHz



PAVILION BT 919

Notre prix
Rabais postal de 50 \$ US

1393,95
75,00

Prix après rabais
1318⁹⁵

464913/
429199

*D'après un taux de change de 50 %

INTEL CELERON 800 MHz	Mémoire vive 128 Mo	Disque dur 40 Go	Modem 56 Ko	CD-ROM 48X	MS WIN ME
-----------------------------	---------------------------	------------------------	----------------	---------------	-----------------

ÉCONOMISEZ SUR CES IMPRIMANTES



IMPRIMANTE DESKJET 630C
• Imprimante couleur HP la plus abordable
• Mise à niveau facile
• Branchement parallèle et USB

49⁹⁵
ÉTAIT 79,95

451365



IMPRIMANTE DESKJET 932C
• Résultats fidèles à la photo originale avec la superposition de couleurs améliorée HP
• Imprime jusqu'à 9 pages/minute

199⁹⁵
ÉTAIT 229,95

428977



IMPRIMANTE DESKJET 952C
• Imprimante à jet d'encre compatible avec PC/MAC
• 600 ppp en noir; 2400 x 1200 ppp en couleurs
• Imprime jusqu'à 11 pages/minute en noir; 8,5 pages/minute en couleurs

269⁹³
ÉTAIT 299,93

429198

Commande spéciale dans certains magasins

À L'ACHAT DE TOUTE IMPRIMANTE PHOTOSMART ET DE TOUT APPAREIL-PHOTO PHOTOSMART, OBTENEZ GRATUITEMENT UNE TROUSSE D'ACCESSOIRES HP 465953 Valeur : 150 \$



PHOTOSMART 315
• Résolution de 2,1 mégapixels avec zoom numérique de 2,5x
• Carte flash compacte de 8 Mo emmagasinant jusqu'à 80 photos
• Affichage à CL de 1,8 po

399⁹⁵

443824



PHOTOSMART 215
• Résolution de 1,3 mégapixels avec zoom numérique de 2x
• Carte flash compacte de 4 Mo emmagasinant jusqu'à 36 photos
• Affichage à CL de 1,8 po

298²³

464124



IMPRIMANTE COULEUR PHOTOSMART 1000
• Jusqu'à 11 pages/minute en noir, 10 pages/minute en couleurs
• Technologie améliorée de superposition des couleurs HP
• Impression incroyable de qualité photo
• Impression immédiate à partir d'un appareil-photo numérique sans passer par un PC

299²³

961027/
395891

Annonce en vigueur du 11 au 15 juillet 2001 jusqu'à épuisement des stocks !

MONTREAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1035, rue du Marché-Central • 895, rue de la Gauchetière Ouest - ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h, le dimanche de 12 h à 17 h HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h Brossard 6555, boul. Taschereau Cavendish 5800, boul. Cavendish Dorval 3165, boul. des Sources Kirkland 3330, rue Jean Yves Lachenaie 590, montée des Pionniers Lasalle 7097, boul. Newman Greenfield Park 3344, boul. Taschereau Laval 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval) Pointe-Claire 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) Rosemère 315, Curé Labelle St-Bruno 1465, boul. St-Bruno St-Laurent 3660, boul. Côte-Vertu St-Jean-Sur-Richelieu 1000, boul. du Séminaire St-Léonard 4625 ou 6800, rue Jean-Talon Est St-Hyacinthe 3700, boul. Martineau Ouest St-Jérôme 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest Longueuil 2790, chemin Chambly Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talon Ouest Mascouche 145, montée Masson

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

ÉTATS-UNIS

Fusions dans les médias: attachez vos ceintures!

d'après USA Today

SI VOUS PENSEZ que trop peu de gens contrôlent trop de médias, attachez vos ceintures parce que ça va bouger au cours des prochains mois aux États-Unis.

Les limites à la concentration dans certains médias clés, déjà attaquées devant les tribunaux et la Federal Communications Commission (FCC), semblent devoir être assouplies, voire éliminées.

Favorable à la déréglementation, le nouveau président de la FCC, Michael Powell, « veut que la Commission réexamine ses règles dans un contexte moderne et effectue une analyse rigoureuse, affirme son conseiller juridique, Susan Eid. Sa question est la suivante: ces règles sont-elles toujours utiles, en fonction des objectifs espérés? »

La plupart des observateurs croient que Powell et le FCC, sous la l'autorité républicaine, répondront « non » à cette question et changeront les règlements de manière à susciter une cascade de fusions.

Les propriétaires de stations de télé et de radio, de câblodistributeurs et de journaux réclament des modifications qui leur permettront de mieux concurrencer des adversaires géants tels que AOL Time Warner et Viacom. « C'est une question de survie pour ces gars-là, dit Tom Wolzien, analyste chez Sanford Bernstein. C'est fusionner ou disparaître! »

Une fois amorcée, cependant, personne ne sait où finira la prochaine ronde de fusions. Certains changements aux règles pourraient théoriquement permettre à un seul PDG de diriger AOL Time Warner, NBC, Clear Channel Radio et Le New York Times.

La perspective en épouvante plusieurs. Une ronde de fusions, disent-ils, pourrait signifier des budgets réduits pour les salles de rédaction, moins de choix pour les personnes qui recherchent une diversité de points de vue et des prix plus élevés pour les annonceurs.

Powell « défend les opinions les plus radicales, concernant la consolidation des médias, qu'une démocratie ait appuyées », affirme l'ancien président de la FCC, Reed Hundt. « C'est comme expérimenter avec les bases de la démocratie. Il n'y a aucune demande des consommateurs pour cette consolidation. Pas une seule personne aux États-Unis ne dirait qu'il s'agit d'une bonne idée. C'est motivé exclusivement par l'idéologie et les intérêts d'affaires. »

Les tentatives d'obtenir les commentaires de Powell, le fils du secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell, ont été infructueuses.

Jusqu'à maintenant, peu de gens ont réfléchi à cette question. Seul un petit groupe de cadres supérieurs, d'investisseurs et de mandataires s'est penché sur les règles, s'il y en a, qui devraient être assouplies — et sur les effets, le cas échéant.

Mais le débat se rapproche de l'opinion publique. D'ici quelques semaines il sera au Congrès, à la FCC et devant les tribunaux. Le président du Comité sénatorial du commerce, Ernest Hollings, démocrate de la Caroline du Sud, est un adversaire de longue date de la concentration des médias. Il fera connaître ses préoccupations le 17 juillet lors d'une audience à laquelle participeront plusieurs cadres supérieurs des médias, y compris le président de Viacom, Mel Karmazin.

À la FCC, qui fonctionne à effectifs complets (cinq commissaires) pour la première fois depuis janvier 2001, la question des fusions médiatiques occupera aussi l'avant-scène. Quelques règles seront peut-être revues cet été. À l'automne cependant, la Commission entreprendra son examen biennal des règles concernant le droit de propriété des médias électroniques. Des recommandations radicales pourraient suivre au début de 2002.

Le 7 septembre, la Cour d'appel fédérale à Washington entendra les arguments verbaux des parties,

dans le cadre d'une contestation par News Corp., NBC, Viacom et AOL Time Warner, des restrictions fédérales sur le droit de propriété médiatique.

Quatre chaînes de journaux?

Même un nombre limité de changements pourrait avoir un effet multiplicateur dans l'industrie des médias. Voici quelques-unes des règles qui doivent être remises en question:

— la participation croisée télé-journaux. Cette règle de 1975 de la FCC, qui empêche une entreprise de posséder un journal et une station de télévision dans le même marché, sera la plus scrutée au cours des prochains mois. On presse la FCC de l'abolir à la lumière de transactions récentes.

Gannett, société mère de USA Today, s'est retrouvée en possession d'un journal et d'une station de télé à Phoenix l'an dernier après avoir fait l'acquisition de Central Newspapers. Avec l'achat de Times Mirror, l'an dernier, Tribune Co. avait les deux médias dans les marchés de New York, Los Angeles et Hartford (Connecticut).

Si la règle disparaît, il y aura certainement des transactions en rafale. Certains analystes croient que le nombre de chaînes de journaux pourrait passer de 14 à quatre. Les dirigeants médiatiques croient pouvoir mieux solliciter les dollars publicitaires en chapeautant un journal et une station de télé locale. Ils peuvent par exemple offrir des forfaits dans les deux médias, et peuvent faire des promotions croisées. Et ils peuvent réduire les coûts en combinant les salles de nouvelles et les bureaux.

— participation croisée câble-télé. Cette règle, qui interdit de posséder une entreprise de câblodistribution et une station de télévision dans le même marché, est présentement contestée devant la Cour d'appel du District de Columbia. Elle fera en outre partie de l'examen biennal de la FCC.

Les dirigeants qui veulent s'en défaire salivent à l'idée de vendre



PHOTO THÉÂTRE La Presse ©

Michael Powell, le nouveau président de la Federal Communications Commission.

de la publicité locale sur les chaînes de câble, en même temps qu'à leur station de télévision et à l'éventualité de créer des services de programmation, par exemple un canal local de nouvelles.

Mais l'abolition de cette règle ouvrirait aussi la porte à des mégafusions. Par exemple, une puissance du câble, AOL Time Warner, pourrait acquérir NBC afin de pouvoir harmoniser la station amiral de NBC à New York avec son réseau de câblodistribution à Manhattan. Ou encore Viacom (propriétaire de CBS) ou Disney (maison mère de ABC) pourrait songer à faire l'acquisition d'un géant du câble, tel AT&T Broadband.

— Limitation du droit de propriété des stations de télévision. La Cour d'appel et la FCC examineront la disposition du Telecommunications Act de 1996 interdisant à tout diffuseur de posséder des stations avec une portée collective supérieure à 35% des résidences américaines.

Les grands réseaux — Disney, Viacom, NBC et News Corp. —

veulent hausser la limite pour pouvoir acquérir davantage de stations. Ils sont attirés à la fois par les profits élevés des stations et la garantie qu'un propriétaire local ne perturbera pas la programmation réseau.

De toute façon, la FCC doit agir rapidement puisque l'acquisition de CBS par Viacom, et de Chris Craft par News Corp., leur donne une portée de 41% des États-Unis. Powell a cependant indiqué qu'il attendra les jugements des tribunaux avant d'intervenir.

— Les duopoles de la télévision. De plus en plus de communautés auront deux stations de télévision appartenant au même propriétaire si la Cour d'appel fédérale donne raison à Sinclair Broadcasting. La FCC avait affirmé en 1999 qu'un duopole serait toléré à condition qu'il reste au moins huit propriétaires différents de médias dans le marché en cause. Sinclair viole cette règle en Ohio, en Caroline du Sud et en Virginie occidentale. Les dirigeants de Sinclair jugent la règle arbitraire, et Powell semble croire à l'utilité des duopoles dans certains petits marchés où des stations de télé sont en difficulté.

— limitation du droit de propriété des systèmes de câblodistribution. Cette année, une Cour fédérale a abrogé la règle qui empêchait un câblodistributeur de desservir plus de 30% de tous les abonnés américains. La FCC devra fixer la nouvelle norme qui, selon certains, pourrait dépasser les 50%. Une seule entreprise pourrait atteindre cette limite en fusionnant les quatre plus grands câblodistributeurs — AT&T, AOL Time Warner, Comcast et Charter.

Sur le plan des nouvelles, les partisans des fusions font valoir que des reporters d'un quotidien pourraient renforcer le contenu des bulletins d'information d'une station de télé soeur. Les adversaires croient plutôt qu'une nouvelle ronde de fusions sonnerait le glas des médias locaux. Qui a raison? À défaut d'études concluantes, le débat se poursuivra.

L'AFFAIRE CONDIT

La police demande un échantillon d'ADN

Associated Press

WASHINGTON — La police a demandé à Gary Condit, représentant californien au Congrès des États-Unis, de se soumettre au test du détecteur de mensonge et de fournir un échantillon d'ADN, dans le cadre de l'enquête qu'elle mène sur la disparition de l'ex-stagiaire Chandra Levy, a fait savoir hier le chef de la police de Washington, Charles Ramsey.

Les enquêteurs comptent également procéder à une fouille de l'appartement du politicien, a ajouté M. Ramsey.

Le chef de la police de la capitale américaine a tenu ces propos le lendemain du jour où la mère de Chandra Levy a demandé à M. Condit de passer le test du détecteur de mensonge. L'avocat du représentant démocrate, Abbe Lowell, avait alors indiqué que ce dernier remettrait un échantillon d'ADN tout en consentant à ce que son domicile soit passé au peigne fin.

« Je ne dis pas qu'il est un suspect ou que nous nous attendons à trouver quoi que ce soit, a déclaré M. Ramsey. Nous faisons ce qui s'impose et nous saisissons l'offre (de Gary Condit) », a-t-il déclaré.

M. Ramsey a refusé de préciser ce que les enquêteurs chercheraient durant la fouille, se bornant à énoncer que « certains types d'éléments de preuve ne se dégradent pas avec le temps ».

La police a contacté M^e Lowell pour déterminer le moment de la fouille, et pour voir si le politicien allait se soumettre au test du détecteur de mensonge et fournir un échantillon d'ADN, a par ailleurs affirmé M. Ramsey. Il a ajouté espérer que la fouille et le test de détection puissent avoir lieu d'ici un jour ou deux.

Âgée de 24 ans, Chandra Levy, de Modesto en Californie, a été vue pour la dernière fois le 30 avril, alors qu'elle a mis un terme à l'abonnement qu'elle détenait dans un centre de culture physique de Washington. Son stage au sein du service fédéral des prisons venait tout juste de prendre fin, et elle projetait de rentrer chez elle afin de prendre part à la remise des diplômes de l'Université de la Californie du Sud.

La disparition de la jeune femme a été signalée par ses parents le 6 mai.

L'ÉTÉ HYUNDAI C'EST... COOL!

DE SÉRIE :

- MOTEUR DE 2 LITRES DE 140 HP AVEC INJECTION MULTIPONT
- TRANSMISSION MANUELLE À 5 RAPPORTS
- DEUX COUSSINS GONFLABLES (PUISSANCE DE DÉPLOIEMENT RÉDUITE)
- ROUES DE 15 PO EN ALLIAGE D'ALUMINIUM
- RADIO STÉRÉO AM/FM/CD
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- AILERON ARRIÈRE DE COULEUR ASSORTIE
- GLACES À COMMANDES ÉLECTRIQUES
- ET BEAUCOUP PLUS!

TIBURON

À PARTIR DE

199\$*

PAR MOIS / 48 MOIS
TRANSPORT/PRÉPARATION INCLUS
PDSF 19 195\$

FINANCEMENT

0%

DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

DE SÉRIE :

- V6 DE 2,7 LITRES
- TRACTION INTÉGRALE
- AUTOMATIQUE SHIFTRONIC À 4 RAPPORTS
- DEUX COUSSINS GONFLABLES (PUISSANCE DE DÉPLOIEMENT RÉDUITE)
- RADIO STÉRÉO AM/FM/CD ET 6 HAUT-PARLEURS
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- GLACES ET VERROUILLAGE ÉLECTRIQUES
- ROUES DE 16 PO EN ALLIAGE D'ALUMINIUM
- ET BEAUCOUP PLUS!

SANTA FE GL

À PARTIR DE

299\$**

PAR MOIS / 48 MOIS
PDSF 25 250\$

FINANCEMENT

5,8%

DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km
(éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos et couleurs à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2001 à partir de 199 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 9 552 \$, 1 695 \$ compris, dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. ** Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SANTA FE GL 2001 à partir de 299 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 352 \$, 3 965 \$ compris, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 5,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2001. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 31 juillet 2001.

LES PARTENAIRES HYUNDAI

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA



EXPRESS INTERNATIONAL

Espagne | Policier tué

UN POLICIER a été tué hier soir par l'explosion d'une voiture piégée à proximité d'une annexe du ministère espagnol de la Justice à Madrid. Selon la police, l'explosion a fait une dizaine de blessés, qui ne se trouvent pas dans un état grave, et a provoqué des dégâts importants. L'explosion s'est produite vers 20h45, dans le quartier Aluche, au sud-ouest de Madrid, à la veille de la réunion du Parlement autonome basque pour l'investiture du nouveau gouvernement du Pays basque espagnol issu des élections du 13 mai. Ce scrutin avait été marqué par la déroute des indépendantistes radicaux basques. — *d'après AFP*

Afrique | Ivoirien élu pour l'OUA

L'ANCIEN MINISTRE ivoirien des Affaires étrangères Amara Essy a été élu secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qu'il conduira lors de son année de mutation en Union africaine. Essy, qui fut également ambassadeur ivoirien auprès des Nations unies, a été élu tard lundi soir au huitième tour de scrutin après le retrait des deux autres candidats. Quelque 40 chefs d'État participent au dernier sommet de l'OUA, qui s'est ouvert lundi pour trois jours dans la capitale de la Zambie, Lusaka. L'OUA doit se transformer en Union africaine, qui entend renforcer la coopération entre les pays africains. Le projet, soumis en 1999 par le dirigeant libyen Moammar Kadhafi, comprend une banque centrale africaine, une monnaie unique et un Parlement. — *d'après AP*

Brésil | Syndicaliste rural assassiné

JOSÉ PINHEIRO DE LIMA, directeur d'un syndicat rural du sud de l'État du Para en Amazonie brésilienne, sa femme et son fils de 15 ans, ont été assassinés par deux tueurs, lundi soir à leur domicile, a-t-on appris hier de source ecclésiastique. Selon le frère Henri Burin des Roziers, un dominicain français qui travaille comme avocat des paysans sans terre, l'un des assassins du syndicaliste et de sa famille, tués par balle, a déjà été identifié par la police. Il aurait agi pour le compte d'un grand propriétaire terrien de la région dont la « fazenda » (propriété foncière) avait été occupée par des sans-terre. Cette occupation avait été organisée par la victime. — *d'après AFP*

Algérie | Père et enfants tués

CINQ ENFANTS et leur père ont été assassinés par un groupe armé dans la nuit de lundi à hier à Oued Lili près de Tiaret, à 340 km à l'ouest d'Alger, a-t-on appris hier auprès d'habitants de la région. Un groupe armé a attaqué la maison d'une famille de huit personnes dans le hameau isolé de Ziana dans la commune d'Oued Lili. Dans cette région opèrent des éléments du Groupe islamique armé d'Antar Zouabri. En moins d'une semaine, les groupes armés ont tué plus de trente personnes dans des attentats, selon des bilans de presse et des services de sécurité. — *d'après AFP*

ARGENTINE

Jorge Videla, premier dictateur inculpé pour son rôle dans le plan Condor

DIDIER LAPEYRONIE
Agence France-Presse

BUENOS AIRES — L'ex-général argentin Jorge Rafael Videla, inculpé hier et placé en détention préventive pour sa participation présumée au plan Condor, sera le premier dictateur poursuivi devant les tribunaux pour son rôle dans cette multinationale du crime qui unissait les dictatures sud-américaines des années 70 et 80.

Le juge Rodolfo Canicoba Corral, qui l'a inculpé à Buenos Aires pour « association illicite aggravée », passible de 5 à 10 ans de prison, a fait suite à une plainte présentée en novembre 1999 contre l'ancien putschiste argentin ainsi que deux autres dictateurs, le Chilien Augusto Pinochet et le Paraguayen Alfredo Stroessner, réfugié au Brésil depuis 1989.

Pour les mêmes faits, le juge veut entendre, en dehors des trois anciens dictateurs, l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger et l'ancien chef de la police secrète chilienne Manuel Contreras.

La plainte avait été déposée par des proches de ressortissants argentins, uruguayens, chiliens et paraguayens disparus

durant la dictature argentine et mettait en cause au total 16 militaires sud-américains, membres du plan Condor.

Président de la première junta militaire, Jorge Rafael Videla prit le pouvoir en mars 1976 en mettant fin au régime d'Isabelita Peron, ouvrant une période de dictature qui allait s'étaler sur sept ans et faire 30 000 morts en Argentine, selon les organisations humanitaires.

L'ancien militaire effectuera sa détention préventive à son domicile, auquel il est déjà assigné depuis juillet 1998, a précisé le juge Corral à sa sortie du tribunal. Cette assignation à résidence était motivée par la participation présumée de Videla aux raptés systématiques d'enfants nés de mères portées disparues pendant la dictature.

Videla avait bénéficié du pardon de l'ancien président Carlos Menem en décembre 1990 après avoir été jugé et condamné en 1985 comme les anciens responsables des juntes.

Se basant sur cet argument, il avait refusé de répondre aux questions du magistrat, il y a un mois, après avoir en préambule invoqué la chose jugée, ajoutant que, pour lui comme pour ses défenseurs, les

faits reprochés étaient prescrits.

La nouvelle détention préventive imposée à l'ex-général, qui s'est vu en outre, imposer un embargo bancaire d'un million de pesos (autant de dollars US) sur ses biens, complique la tâche de ses avocats qui attendaient un arrêt favorable de la Cour suprême sur le même argument de la « chose jugée » appliqué aux poursuites pour les enlèvements de nouveaux.

Au mois de mars dernier, un autre juge, Gabriel Cavallo, avait déclaré « inconstitutionnelles, invalidées et nulles » les deux lois d'amnistie dites du « Point final » et de l'« Obéissance due » votées en 1986 et 1987 par le Parlement argentin au cours des six ans de présidence de Raul Alfonsín.

Le plan Condor, mis au point à Santiago en 1975, était un réseau constitué entre les anciennes dictatures latino-américaines (Chili, Argentine, Uruguay, Paraguay, Brésil et Bolivie) afin de faciliter l'élimination mutuelle de leurs opposants de gauche.

Cinq tonnes d'archives du plan Condor ont été retrouvées par un avocat paraguayen à Asuncion en 1992.

Philippines: Estrada tient tête à ses juges

d'après AFP

MANILLE — L'ex-président philippin Joseph Estrada a refusé hier de répondre au tribunal qui le juge pour corruption massive, un crime passible de la peine de mort.

L'ancien acteur populaire élu président en 1998 a refusé de plaider coupable ou non coupable sur le chef d'accusation de pillage économique, ou corruption massive. « Sur le conseil de mes avocats, je ne plaiderai pas coupable ou non coupable », s'est contenté de déclarer Estrada, chassé du pouvoir en janvier dernier.

Ses coaccusés, son fils Jose Ejercito et l'ancien avocat Edward Serapio, ont également refusé de se prononcer sur l'acte d'accusation.

Ce mutisme ne devrait pas néanmoins gêner la suite du procès, sans précédent aux Philippines. La justice philippine prévoit en effet que l'accusé est considéré comme plaçant non coupable en l'absence de réponse de sa part.

Ses avocats avaient tenté d'obtenir de la Cour suprême qu'elle renvoie cette au-

dience, essentiellement consacrée à la lecture de l'acte d'accusation, mais le tribunal a rejeté cette demande.

L'ancien chef d'État, âgé de 64 ans, était arrivé plus tôt dans l'enceinte de ce tribunal à Manille, accompagné de ses avocats et de sa famille, aux milieux des cris de ses partisans et de ses détracteurs. La police a dû intervenir pour les séparer.

Estrada est accusé d'avoir détourné à son profit l'équivalent de quelque 80 millions de dollars US de ressources économiques du pays. Il avait été arrêté le 25 avril dernier. Trois mois auparavant, le 20 janvier, il avait été chassé du pouvoir sous la pression de la rue soutenue par l'armée, non sans avoir lutté jusqu'au bout pour rester sur le devant de la scène. À quelques heures de sa chute, il répétait encore : « J'ai la conscience tranquille. »

Estrada, qui estime être toujours président parce qu'il n'a jamais formellement démissionné, risque la peine de mort conformément à une loi sur le « pillage économique » qu'il avait d'ailleurs votée lorsqu'il était sénateur en 1991.

C'est la deuxième fois qu'Estrada re-

fuse de plaider coupable ou non coupable. Le 27 juin, convoqué par ce même tribunal, mais pour répondre cette fois de l'accusation de parjure, il avait déjà refusé de répondre.

Le long processus judiciaire qui attend l'ancien chef de l'État va se poursuivre le 2 août avec une nouvelle convocation devant le tribunal.

Tout comme en juin, l'audience d'hier du tribunal anticorruption qui juge Estrada n'a pas donné lieu à d'importantes manifestations de ses partisans comme le craignait alors la police. La police et le gouvernement de la présidente Gloria Arroyo craignaient en juin une répétition des émeutes qui avaient menacé le palais de la présidence à Manille le 1^{er} mai, dans la foulée de l'arrestation de l'ancien président.

Ce dernier, d'abord incarcéré dans une cellule spéciale dans un camp d'entraînement de la police près de Manille, a été hospitalisé le 12 mai pour une bronchite. Ses médecins avaient autorisé son retour en cellule, mais Estrada avait obtenu le droit de rester dans sa chambre d'hôpital.



2972527A

land Mélanie Alla

Tardif Martine F

e Nadon Raffae

stina Pestelli Ste

lin Tan Yong Sergei

rtineau Françoise Ga de

four Guy Clément Lamineka Kou

abelle Coulombe Philippe Brabant Geneviève Ch

André Davignon Eugène Brown Jean Beaudry Nico

Jolin Chin Chong Farina Khan Rita Lespérance Fran

ntale Desrochers Jassine Bouffard Julien Alix Amine Elofir Clément

ne Cardinal Cristy Carlone Bernard Major Fiorella Parisse Majed Atrash Linda Cormier Michel Gosselin Christina Pestelli Steven

é Bergeron Donatina Monaco Albert Simard Josée Boulianne Joseph Tourian Carmine Vecchio Michael White Qin Tan Yong Sergei Ko

nberland Christine Lafrance Sylvain Nadeau Madelaine Siebrasse Jean Siag Ning Yu Svetlana Zaslavsky France Martineau Françoise

onian Henry Harvey Sheila Labow Rita Martel Niko Qako Francesca Pulice Victor Jomphe Stéphanie José Eve Dufour Guy Clément

Bénédicte Thérien Claude White Irinia Vlas David Kaufman Fernande Guimont Rosa Edos Claude Desrochers Isabelle Coulombe Philip

rdi Claude Brassard Marie Levert Goerge Rahal Marie-Eve Bérubé Charlie Racz Elvis Goncalves Julie Dubuc André Davignon Eugène Brown

manuel Chamberland Mélanie Allaire Ronald Dandurand Valérie Zamuner Patrice Goulet Julie Plante Benoit Jolin Chin Chong Farina Khan Ri

erva Watts Serge Tardif Martine Roussel Jaqueline Pierre Edith Lorquet Jean Genest Naim El-Zayed Chantale Desrochers Jassine Bouffard Ju

line Bismuth Serge Nadon Raffaele Savastano Jerry Zenobi Juliette Painchaud Daniel Gaudet Nathalie Cardinal Cristy Carlone Bernard Major

el Gosselin Christina Pestelli Steven Tabor Julie Gaudet Ferny Desjardins Cipran Bercan André Bergeron Donatina Monaco Albert Simard Jos

chael White Qin Tan Yong Sergei Koudinov Cathy Desrochers Dorothy Angvine Alain Chamberland Christine Lafrance Sylvain Nadeau Madel

2972525

FAA : Projet collectif

En acquittant les Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) de 10 \$ à l'aéroport de Montréal-Mirabel et de 15 \$ à l'aéroport de Montréal-Dorval, nous faisons du développement de nos aéroports un projet collectif.

En vigueur à partir du 15 juillet 2001.



www.admtl.com

Ulster: des protestants se dissocient des accords de paix déjà ébranlés

d'après AFP

WESTON PARK, Angleterre – Un groupe armé et un parti protestants ont retiré hier leur soutien au processus politique né des accords de paix de 1998, que les premiers ministres britannique et irlandais tentent de sauver par des négociations intensives.

Ce revers est survenu alors que Tony Blair et son homologue irlandais Bertie Ahern cherchaient hier, pour la deuxième journée consécutive, à arracher d'ultimes concessions aux partis nord-irlandais, dans un château du Staffordshire, près de Birmingham, dans le centre de l'Angleterre.

De leur côté, deux formations loyalistes, la milice UFF (Combattants pour la liberté de l'Ulster) et le parti PUP (Parti unioniste progressiste), ont annoncé séparément à Belfast qu'elles s'écartaient du processus politique de réconciliation dans la province.

Les deux formations estiment que ce processus a jusqu'à présent exagérément bénéficié au camp catholique républicain, favorable à un rattachement de la province à la république d'Irlande voisine.

« Nous sommes maintenant clairement au dehors », a affirmé David Ervine, député local des Unionistes progressistes.

Le cessez-le-feu de l'UFF, la plus importante milice clandestine loyaliste, déclaré en 1994 mais qui n'a plus de valide que le nom, « n'est pas remis en cause », a cependant assuré le groupe.

De son côté, le premier ministre britannique, Tony Blair, a présidé hier avec le ministre irlandais des Affaires étrangères, Brian Cowen, un échange de plusieurs heures entre les unionistes d'Ulster et le Sinn Fein, qualifié par Dublin de « franc », mais sans signe de progrès.

Londres et Dublin pressent Gerry Adams, président du Sinn Fein, de convaincre son aile militaire, l'IRA (Armée républicaine irlandaise), de faire un pas vers la neutralisation de son arsenal.

La démission de David Trimble comme chef du conseil exécutif nord-irlandais, le 1^{er} juillet, a placé le gouvernement semi-autonome et l'ensemble du processus de paix au bord de l'effondrement.

Après 30 ans de conflit, les accords de paix de 1998 ont instauré un partage du pouvoir entre catholiques et protestants. Mais ces accords risquent d'être réduits à néant si l'assemblée locale, l'une des institutions clés du plan de paix, est dissoute à la date butoir du 12 août, à la suite de la démission de Trimble.

Les chances d'un accord demeuraient minces malgré la médiation informelle de l'ancien président américain Bill Clinton, dont l'intervention dans les dernières heures des négociations de 1998 avait permis de conclure l'accord de paix.

Le catholique Seamus Mallon, numéro deux des nationalistes modérés du SDLP, a confirmé avoir parlé au téléphone avec Clinton, actuellement en Angleterre, tout comme Gerry Adams, qui s'est également entretenu hier avec l'administration américaine de George Bush.

Avant d'entrer au siège des pourparlers hier, Trimble, un protestant modéré, paraissait pessimiste. « Il ne semble pas que les républicains (le Sinn Fein et l'IRA) soient prêts à saisir l'occasion » de désarmer, a-t-il estimé.

Trimble refuse désormais de partager le pouvoir avec le Sinn Fein au sein du gouvernement local, reprochant à l'IRA « de ne pas tenir ses engagements ». Il a indiqué qu'il comptait rentrer à Belfast aujourd'hui, mais que les discussions pourraient reprendre vendredi.

L'armée clandestine irlandaise refuse pour sa part de se plier aux exigences de Londres ou des dirigeants protestants. Les catholiques républicains exigent des concessions en matière de retrait militaire britannique et de réforme de la police locale dominée par les protestants.

La présidente sri-lankaise suspend le Parlement

d'après AFP

COLOMBO — La présidente sri-lankaise, Chandrika Kumaratunga, a suspendu le Parlement pour deux mois hier, alors que l'opposition s'était unifiée pour renverser son gouvernement, affaibli par la défection d'un petit parti musulman essentiel à la coalition au pouvoir. Le Parlement se réunira à nouveau le 7 septembre, a précisé le gouvernement.

La présidente a d'autre part appelé à un référendum national le 21 août pour demander au peuple son avis sur un changement de la Constitution.

La suspension du Parlement répond à un mouvement d'unification de l'opposition qui a présenté hier au président de l'institution, Anura Bandaranaike, une motion demandant un vote de défiance le 18 juillet.

Le 20 juin, le principal parti musulman sri-lankais, le SLMC, avait annoncé qu'il quittait la fragile coalition au pouvoir depuis neuf mois, après le limogeage d'un de ses dirigeants, faisant ainsi perdre la

majorité à l'Alliance du peuple (PA) de Kumaratunga.

Deux jours plus tard, le Parti national uni (UNP), la principale formation d'opposition, avait déposé une motion devant le Parlement visant à chasser du pouvoir l'Alliance du peuple.

Avant le retrait du SLMC, dont l'appui est indispensable à l'Alliance du peuple pour rester au pouvoir, le gouvernement pouvait s'appuyer sur une courte majorité parlementaire de quatre sièges sur un total de 225 députés.

Le référendum du 21 août prévoit de demander aux Sri-Lankais s'ils souhaitent ou non une Constitution qui reflète les besoins du peuple, a également fait savoir le gouvernement dans un communiqué, sans donner de précisions.

La présidente avait déjà essayé d'introduire une nouvelle Constitution l'année dernière. La présente Constitution autorise le président à appeler à un référendum sur des sujets d'importance nationale, mais ce pouvoir ne peut être utilisé pour modifier la constitution.



Chandrika Kumaratunga

Camping?

Laissez-vous tenter!!



Grand solde de tentes



Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- Prix d'entrepôt
- Aussi spéciaux sur démonstrateurs

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Solde en vigueur jusqu'au 15 juillet 2001



SUPER FIESTA ESTIVALE!

3 JOURS SEULEMENT!
MARDI - MERCREDI - JEUDI
CHEZ LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE NISSAN A MONTRÉAL

SENTRA

ÉDITION "TOURING"
MAINTENANT DISPONIBLE POUR LIVRAISON!
LOUEZ LA POUR AUSSI PEU QUE

239\$ PAR MOIS* OU 2,8% FINANCEMENT À L'ACHAT

Transmission manuelle à 5 rapports - Radio AM/FM et chargeur dc - jantes en alliage et aileron arrière - climatiseur et plus!

MEILLEURE SÉLECTION, MEILLEUR SERVICE, MEILLEURS PRIX





MAXIMA PATHFINDER ALTIMA

TOUJOURS PLUS LOIN.

LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE! ÉVALUATEURS SUR PLACE!

Renseignez-vous sur la Location Sans-Souci!

BONNI!

Faites l'essai routier, achetez ou louez un nouveau véhicule Nissan et obtenez gratuitement le livre "L'année F1" d'une valeur de 75\$**

Cité NISSAN 3500 JEAN TALON OUEST
(Près de Côte-des-Neiges) Metro Namur
(514) 739-3175, www.citenissan.com

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont offertes à titre d'illustration seulement.
**Avec permis de conduire en règle. Limite de 1 essai routier par personne et par adresse. Quantité limitée. Jusqu'à épuisement des stocks.

Cité NISSAN MAXIMA D'OCCASION EN PRIMEUR!

1998 MAXIMA SE ET GLE

Dessus de sièges en cuir, toit ouvrant et jantes en alliage
LOUEZ POUR 24 MOIS À COMPTER DE

239\$ + TAXES, PAR MOIS*

NOUVEAUX ARRIVÉS! CHOIX DE COULEURS!

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont offertes à titre d'illustration seulement.

VENEZ VOIR NOTRE SUPER SÉLECTION DE VÉHICULES D'OCCASION!



LA SAINTE-CATHERINE CÉLÈBRE

2,3 kilomètres de soldes

La vente de trottoir officielle du centre-ville de Montréal.
Rue Sainte-Catherine, de St-Urbain (Complexe Desjardins) jusqu'à St-Marc (Faubourg Sainte-Catherine).

LA RUE SAINTE-CATHERINE ET SES COMMERÇANTS SE METTENT EN FÊTE

POUR VOUS ACCUEILLIR À LEUR GRANDE VENTE DE TROTTOIR ANNUELLE.

RENDEZ-VOUS SUR LA PLUS VASTE PLACE COMMERCIALE À CIEL OUVERT DE MONTRÉAL. UN ÉVÈNEMENT ATTENDU, OÙ VOUS PROFITEREZ D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES.



ambiance
beauté
mode
design
savoirs
expérience
qualité
variété
couleurs

DESTINATION CENTRE-VILLE

Week-end du 14-15 juillet de 9 h à 17 h



La vie selon Patrick

*Prendre le temps de s'amuser
Prendre le temps de rire
Prendre le temps de réaliser ses rêves*

Après un fulgurant cancer des ganglions, après des semaines passées aux soins intensifs et après 300 transfusions, j'ai recouvré ma santé et aujourd'hui, je prends le temps de vivre!

Merci

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

La SGF projette des clubs de vacances pour Québécois à revenus modestes

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

BRUXELLES — Des clubs de vacances à 30 \$ par jour pour les Québécois à revenus plus modestes. Voilà un des rêves du président de la Société générale de financement du Québec (SGF), Claude Blanchet.

M. Blanchet a visité hier un club de vacances de ce type, le parc Devessomoren, à une centaine de kilomètres à l'extérieur de la capitale belge, Bruxelles.

Le club comprend des logements mais aussi une immense infrastruc-

ture centrale couverte, comprenant un parc aquatique avec piscine, des boutiques, des salles de jeux, des restaurants, des bars et des salles de quilles.

L'installation privée, propriété de Center Parks, a coûté 200 millions en investissements, mais demeure ouverte toute l'année. Son taux d'occupation est de 91 % et le projet est rentable, tout en permettant à des milliers de familles belges de prendre des vacances selon leurs moyens.

« On n'en est qu'à l'étape préliminaire du projet mais il y aura des discussions ultérieures entre la SGF et l'entreprise belge », a indi-

qué M. Blanchet. Par ailleurs, l'entreprise d'essai aérospatial CEL Equipement et Techspace Aéro Canada ont signé, à Namur, un contrat de partenariat en présence du premier ministre du Québec, Bernard Landry. L'entente prévoit le développement de bancs d'essai et la construction de prototypes pour des turbines à gaz.

CEL investira d'autre part 3,2 millions dans ses installations de Longueuil pour les améliorer. Le plan prévoit une augmentation des ventes de l'entreprise d'environ 50 millions et la création en trois ans de quelque 200 emplois.

Les autochtones prennent acte de la «sensibilité» de Landry

LOUISE LEDUC

LES LEADERS autochtones prennent acte de la «sensibilité» de Bernard Landry à leur égard, telle qu'exprimée lors de son voyage officiel à Bruxelles. Reste à voir cependant par quelle reconnaissance concrète cette ouverture se traduira.

Dans une déclaration plutôt vague faite en Belgique lundi, le premier ministre a évoqué la question de l'éventuel statut qui pourrait être consenti aux autochtones dans un Québec souverain.

Invité à préciser sa pensée, Bernard Landry a refusé de s'avancer davantage. N'empêche, le seul fait que le premier ministre ait abordé le sujet est déjà un pas dans la bonne direction aux yeux de Ghis-

lain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations au Québec.

« Je n'en sais pas plus que vous sur ce qu'il a voulu dire et c'est la première fois que j'entends Bernard Landry s'avancer sur ce terrain. Sa déclaration m'apparaît cependant de bon augure parce qu'elle témoigne de sa volonté à prendre de front la question autochtone. »

Cela étant dit, M. Picard ne se fait pas pour autant d'illusion. « Nulle part le premier ministre Landry n'a fait référence à nos droits et aux questions territoriales. Et le discours, à la base, ne change pas : pour Québec, l'intégrité du territoire demeure sacrée. »

Romeo Saganash, directeur des relations avec le Québec pour le Grand Conseil des Cris, voit lui

aussi à tout le moins dans les diverses déclarations de Landry les signes d'une ouverture. « À deux ou trois reprises déjà, Bernard Landry a dit que mises à part les nations autochtones qui sont distinctes, tout le monde, au Québec, est Québécois. Jacques Parizeau, lui, ne faisait pas cette distinction importante. »

De là à penser que Bernard Landry donnera satisfaction aux autochtones, il y a cependant un pas, un très grand pas. Le gouvernement péquiste ne pourra toutefois reprocher au porte-parole des Cris de ne pas être clair. « Ce que les Cris veulent, résume M. Saganash, c'est la reconnaissance de leur droit à décider eux-mêmes de leur propre destin. »

47 millions pour une cure de jouvence au palais de justice

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LE PALAIS de justice de Montréal, dont la construction s'est échelonnée de 1966 à 1971, va recevoir une cure de rajeunissement intérieur au coût de 47 millions, qui en fera un lieu beaucoup plus confortable et à la fine pointe de la technologie.

Depuis cette semaine, la Société immobilière du Québec (SIQ) a commencé à réaménager le huitième étage de l'édifice où est située la direction du contentieux du ministère de la Justice. Une fois les travaux terminés, le ministère compte rapatrier certains services actuellement logés rue de Bleury.

Les greffes situés au rez-de-chaussée seront également réaménagés et mieux concentrés.

On commencera aussi à améliorer les salles d'audience en remplaçant le mobilier, le papier peint et les tapis. Ces travaux ne seront toutefois réalisés qu'au cours des mois d'été afin de ne pas nuire à l'administration de la justice.

Parmi les travaux projetés, mentionnons l'amélioration de la qualité de l'air par le nettoyage complet des systèmes actuellement en place et l'ajout d'équipements modernes destinés à assurer un meilleur suivi et un meilleur contrôle des conditions de température et ce, peu importe la saison et le taux d'occupation de l'édifice. Selon un porte-parole de la SIQ, Martin Roy, la qualité de l'air actuelle répond encore aux normes en vigueur, mais les systèmes ne sont pas en mesure d'améliorer la situation. C'est pourquoi on prévoit de nouveaux équipements.

Afin d'assurer une meilleure circulation des passants, la SIQ envisage d'ajouter de nouveaux escaliers fixes et mobiles entre les deuxième et troisième étages et prolongera ceux existants afin de permettre un lien visuel et physique dans l'axe nord-sud, notamment entre le hall de la rue Notre-Dame et celui de la rue Saint-Antoine.

Tout le mobilier dans les espaces communs sera remplacé par un mobilier uniforme fait de bois massif et d'acier peint. L'éclairage sera revu afin de répondre aux standards d'aujourd'hui et éliminer les coins sombres.

La SIQ compte aussi installer un réseau de câblage intégré universel susceptible de répondre aux applications en matière informatique et de la vidéocomparution.

Enfin, l'ensemble des systèmes de sécurité et le contrôle des accès seront revus. Le nouveau système de sécurité sera entièrement automatisé et permettra de délimiter les zones publiques, privées, sécuritaires et autres. Il offrira l'avantage de l'utilisation d'une seule carte par employé de même qu'une réduction des coûts d'installation, d'entretien et de gardiennage.

Selon M. Roy, il n'est pas question de reloger la Cour d'appel dans l'ancienne annexe du palais de justice, au 100, rue Notre-Dame Est comme cela a été avancé par certains médias. Le bâtiment aux colonnes doriques doit être rénové, mais on ne connaît pas encore qui en seront les prochains utilisateurs. Quant aux conservatoires de musique et d'art dramatique, ils seront déménagés dans le bâtiment anciennement occupé par l'École de technologie supérieure, au 4750, rue Henri-Julien.

GAZ À EFFET DE SERRE

DuPont réclame des mesures

Presse Canadienne

OTTAWA — L'une des plus importantes sociétés de produits chimiques au Canada souhaite qu'Ottawa négocie des ententes ayant force obligatoire avec les industries, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

De telles ententes ouvriraient la voie à un système de permis échangeable de droits d'émission, dont on parle depuis déjà longtemps, a déclaré Richard Hill, de DuPont Canada, à un forum sur le changement climatique parrainé par l'organisation écologiste Greenpeace, hier.

Un tel système est généralement perçu comme une façon de mobiliser les forces économiques au service de la protection du climat. Les compagnies qui réduisent leurs émissions gagneraient des crédits, tandis que les compagnies polluantes seraient pénalisées.

Cela permettrait de réduire vraiment les émissions de gaz à effet de serre, croit M. Hill. En outre, cela démontrerait un engagement de la part du Canada dans la lutte contre ces émissions.

Les signataires du protocole de Kyoto, en vertu duquel les pays industrialisés sont censés réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010, doivent se réunir pour une nouvelle ronde de négociations en Allemagne, la semaine prochaine, dans la foulée de la décision des États-Unis de se retirer du protocole.

Jusqu'à présent, le Canada n'a pas réussi à réduire ses propres émissions, malgré différents programmes volontaires mis en place par le secteur privé. DuPont est l'une des premières compagnies à réclamer des mesures légalement contraignantes.

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, s'est dit favorable à un projet pilote d'échange de droits d'émission, mais à son avis, il ne serait pas sage de se lancer dans ce projet avant qu'un système international n'ait pris forme.

L'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre impliquerait des « permis de polluer » d'une valeur d'environ 100 milliards de dollars, a-t-il dit, ajoutant qu'il reste d'importants problèmes à résoudre. Le système mis sur pied devrait notamment éviter de créer des bénéfices astronomiques pour certaines compagnies et de lourdes pertes pour d'autres. Des discussions ont déjà été entamées à ce sujet.

Les participants au forum ont applaudi à la proposition d'un orateur de décréter un moratoire sur toute exportation d'énergie vers les États-Unis. Mais le ministre Anderson a soutenu qu'un tel moratoire, fut-il possible, n'aiderait pas à protéger le climat. Selon lui, les États-Unis se tourneraient alors vers leurs vastes réserves de charbon, un des combustibles les plus polluants.

Un sondage mené pour le compte de Greenpeace Canada rendu public hier démontre que près de 80 % des Canadiens demandent au gouvernement canadien de s'associer à l'Europe pour mettre en place le protocole de Kyoto. Seulement 12 % des Canadiens sont prêts à endosser la politique américaine de désengagement face au protocole.

Le Bonhomme Carnaval disparaîtra des *Années fantômes*

Presse Canadienne

QUÉBEC — Il y a fort à parier que le roman *Les Années fantômes* disparaîtra très bientôt des tablettes des librairies. Et on n'aura pas besoin d'avoir recours à une injonction.

Les représentants du Carnaval de Québec se sont présentés en cour

hier pour obtenir une injonction contre les Éditions des Intouchables, mais l'audience a été remise à la semaine prochaine, en principe, car les deux parties semblent sur le point de s'entendre. On ne toucherait pas au contenu du roman, mais toute image ou représentation de Bonhomme Carnaval disparaîtrait.

En pratique, donc, il faudrait retirer la couverture du roman.

C'est ce qui ressort des propos tenus par les avocats des parties. Devant le juge Benoît Morin, de la Cour supérieure, l'avocat du Carnaval, M^c Daniel Dumais, a déclaré que la requête en injonction semble avoir porté fruit puisqu'une

proposition de règlement à l'amiable a été faite lundi et qu'il ne reste qu'à la réviser.

À sa sortie de la salle d'audience, le directeur général du Carnaval, Luc Fournier, a déclaré avoir déjà obtenu l'essentiel de ce qu'il désirait, soit la disparition de l'image de Bonhomme.

Super Vente de STORES

Le plus grand choix au plus bas prix!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

STORES POUR PORTE-PATIO
Temps limité!

Verticaux en Vinye!
29⁹⁹
75" x 84"
Valance en sus
Modèles et couleurs sélectionnés

SERVICE RAPIDE!

MEILLEURS PRIX!

PLUS GRAND CHOIX!

Tous nos stores sont garantis à vie!

Sélection, qualité et prix imbattables!

Comptez sur nous! Nous sommes les experts du store!

Lattes de 1/2 po, 1po, 1 3/8 po, 2 po en un vaste choix de couleurs!

horizontaux à minilamelles

STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Minilamelles en vinyle sans plomb à texture décorative. Blanc ou albâtre. à partir de
Modèle *Camino*™ (23po x 48po) **6⁹⁹**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

STORES DE LUXE EN ALUMINIUM
Très recherchés! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. à partir de
Modèle *Seville* (18po x 45po) **10⁹⁹**

stores plissés/cellulaires

STORES PLISSÉS FILTRANT LA LUMIÈRE
Choix de six couleurs décoratives.
Modèle *Libra* (29 1/2 po x 42 po) **39⁹⁹**

STORES PLISSÉS SIMILI-LIN
Belle texture classique.
Modèle *Masquerade* (23 1/2 po x 42 po) **49⁹⁹**

STORES CELLULAIRES FILTRANT LA LUMIÈRE
Fabrication cellulaire de haute qualité
Modèle *Medley* (23 1/2 po x 42 po) **84⁹⁹**

STORES CELLULAIRES SEMI-OPAQUES
Bon contrôle de la luminosité
Modèle *Solid Tones* (23 1/2 po x 36 po) **96⁹⁹**

Des centaines de styles disponibles dans toutes les grandeurs!

verticaux pour portes patio

LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po
Neige ou albâtre. **Temps limité!** **39⁹⁹**
Modèle *Primo* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po
Tissu texturé de couleur naturelle
Modèle *Derby* porte patio 75 po x 84 po **79⁹⁹**

LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ
Choix de couleurs décoratives
Modèle *Valentino* porte patio 75 po x 84 po **83⁹⁹**

LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ
Motif gravé décoratif.
Modèle *Diego* porte patio 75 po x 84 po **99⁹⁹**

LAMELLES EN LUXEUX TISSU
Imprimé de dentelle.
Modèle *Monaco* porte patio 75 po x 84 po **106⁹⁹**

LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF
Choix de couleurs contemporaines.
Modèle *Finesse II* porte patio 75 po x 84 po **129⁹⁹**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

Lattes de 1po ou 2 po et galons décoratifs en option!

stores de bois naturel

STORES EN BOIS VÉRITABLE 2 po
Teintures à l'huile naturelles en chêne d'or, blanc, parchemin ou acajou. à partir de
Modèle *Natura*™ (23 po x 42 po) **41⁹⁹**

EXEMPLES (en pouces) 23 x 64 32 x 64 43 x 64
59.49 79.69 112.99

IMPORTATION! STORES EN BOIS DUR 2 po
Choix de cinq superbes couleurs avec accessoires en bois. à partir de **67⁹⁹**
Modèle *Tango*™ (23 po x 30 po)

STORES EN BOIS DE TILLEUL AMÉRICAIN
Offert en une palette de 18 couleurs
Lattes de 1 po ou 2 po
Modèle *Laredo*™ style (23 po x 30 po) à partir de **83⁹⁹**

UNIQUEMENT AU MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION
UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

STORES EN BOIS VÉRITABLE
Stores de haut de gamme non-réclamés
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

Exemple : 41 1/2 po x 56 po Régulier **380^{00\$}**
UN SEUL PRIX 49^{99\$} jusqu'à 42 po de large

IMMENSE CHOIX de grandeurs en stock!

Exemple : 95 1/2 po x 64 po Régulier **839^{00\$}**
UN SEUL PRIX 69^{99\$} Plus de 42 po de large

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

Appelez **1-800-254-6377** pour le supermagasin le plus près de chez vous
www.lemarchedustore.com

Montréal LE MEGA-MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500 Entre boul. St-Michel et boul. Pie IX

Saint-Léonard (514) 256-3335 • 6920 Jean-Talon Est
Dollard-des-Ormeaux (514) 624-9768 • 3940, boul. St-Jean N.
Plaza St-Hubert (514) 278-8327 • 6872, rue St-Hubert
Pointe-aux-Trembles (514) 640-9037 • 11800, rue Sherbrooke E.
Chomedey (450) 668-2370 • 55, boul. St-Martin Ouest
Fabreville (450) 963-2020 • 519, boul. Curé-Labelle
Greenfield Park (450) 672-0200 • 3836, boul. Taschereau

St-Eustache (450) 974-3434 • 260, boul. Arthur-Sauvé
Terrebonne (450) 471-4791 • 900, boul. Des Seigneurs
Repentigny (450) 582-9937 • 111, boul. Industriel
St-Jérôme (450) 569-8332 • 2137, boul. Labelle
Joliette (450) 752-4123 • 968, Papineau
St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990 • 1050, boul. Du Séminaire N.
St-Hyacinthe (450) 771-4266 • 2626, boul. Casavant ouest

Autres régions: Granby, Sorel, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Lévis, St-Georges de Beauce, Chicoutimi, Gatineau Blinds To Go • Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Détroit, New York, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.

Découpez épargnez! Les prix annoncés incluent les rabais indiqués sur les coupons.

Rabais additionnels sur nos très bas prix du fabricant!

10\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 50\$

50\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 250\$

20\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 100\$

100\$ de rabais Le Marché du Store™ sur achats de plus de 500\$

Expiration : 29 juillet 2001 CODE 1830
Présenter le coupon en plaçant votre commande. Ne peut être appliqué aux achats antérieurs. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Un coupon par maisonnée.



Découvrez comment un rêve devient réalité!

Réservez avant le 3 août et vous serez enchantés par les tarifs des hôtels sélectionnés du *Walt Disney World Resort*; c'est l'occasion idéale de découvrir cet univers où les rêves deviennent réalité. Résidez au cœur même de cette magie, au *Disney All-Star Resort*, et profitez de ces privilèges réservés à la clientèle des hôtels Disney :

- L'accès 24 heures sur 24 aux services et aux installations de Disney.
- L'admission hâtive, avec le billet d'entrée payé, à certaines attractions des parcs thématiques Disney sélectionnés.
- Le transport gratuit (en autocar, bateau-passeur ou monorail) sur tout le territoire du *Walt Disney World Resort*.
- Des piscines et des activités récréatives thématiques spectaculaires.
- Les nuitées gratuites pour les enfants qui partagent la chambre d'un adulte qui les accompagne.



*Ce tarif exceptionnel, taxes en sus, est en vigueur pour la plupart des nuitées au *Disney All-Star Resort*, entre le 26 août et le 30 septembre 2001. Mais faites vite, car il faut réserver avant le 3 août 2001! Le nombre de chambres offertes à ce prix est limité et il est indispensable de réserver à l'avance, pour un minimum de 4 nuitées. Frais additionnels par adulte s'il y a plus de deux adultes (18 ans et plus) par chambre. Maximum de quatre personnes par chambre. L'offre n'est pas transférable et ne s'applique ni aux groupes ni aux tarifs réduits. D'autres hôtels Disney offrent aussi des tarifs spéciaux; veuillez téléphoner pour obtenir plus de renseignements. Code de réservation : KZM.

Composez le 1 407 939-7827 ou communiquez avec votre agent de voyages dès aujourd'hui.

WALT DISNEY World Resort
EN FLORIDE
disneyworld.ca

©Disney

Le petit garçon attaqué par un requin est dans le coma

Associated Press

PENSACOLA, Floride — Les médecins ont annoncé hier que le petit garçon de huit ans qui a survécu à l'attaque d'un requin se trouvait dans le coma et souffrait sans doute de graves lésions cérébrales causées par une trop importante perte de sang.

Jessie Arbogast aurait cependant échappé à des dommages cérébraux mortels, a annoncé le Dr Tim Livingston. L'état du garçon semblait stable.

« Nous savons que son cerveau ne fonctionne pas correctement », a-t-il expliqué, avant de préciser qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'ampleur des dégâts cérébraux provoqués par la non-irrigation du cerveau pendant un laps de temps trop long, mais les études démontrent que les progrès les plus importants interviennent généralement dans les deux semaines qui suivent l'accident.

Le petit Jessie, qui s'est fait réimplanter un de ses bras arraché par le requin, a dû subir six opérations depuis l'attaque de vendredi et s'est presque vidé de son sang. Le Dr Rex Northup a expliqué hier matin qu'il était arrivé à l'hôpital sans pression sanguine, sans pouls et avec des dommages « sur l'ensemble du corps ».

Attentat de Dar es Salaam: la prison à vie pour Khalfan Khamis Mohamed

Agence France-Presse

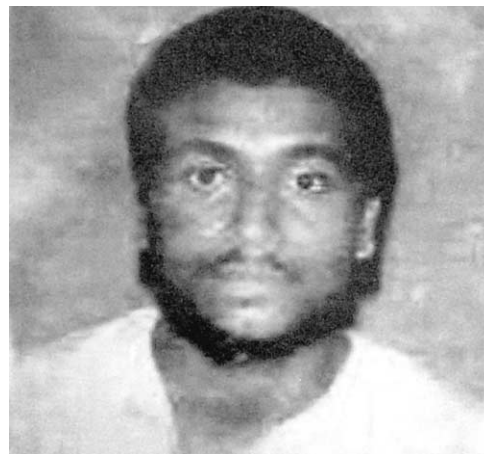
NEW YORK — Un tribunal fédéral de New York a condamné hier le Tanzanien Khalfan Khamis Mohamed à la prison à vie sans possibilité de libération pour son implication dans l'attentat contre l'ambassade américaine de Dar es Salaam en 1998, qui avait fait 11 morts.

M. Mohamed, 27 ans, est l'un des quatre membres du réseau du milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden reconnus coupables en mai par le tribunal new-yorkais pour leur participation aux attentats anti-américains en Afrique, le 7 août 1998, qui ont tué au total 224 personnes, dont 12 Américains.

L'accusation avait demandé pour M. Mohamed, jugé coupable d'avoir porté une aide logistique à l'organisation de l'attentat, une condamnation à la peine de mort, mais le jury de 12 personnes, qui a délibéré pendant une semaine, ne l'a pas retenue. L'unanimité était nécessaire pour une telle condamnation. À l'issue d'un procès fédéral de quatre mois et demi entouré d'importantes mesures de sécurité, un jury populaire l'avait déjà jugé coupable de complot visant à tuer des Américains, de même que le Saoudien Mohamed Rachid Daoud Al Owahli, 23 ans, l'Américain d'origine libanaise Wadih El Hage, 40 ans, et le Jordanien Mohamed Sadiq Odeh, 35 ans.

Au début de juin, un premier prévenu, M. Owahli, avait été condamné à une peine de réclusion à perpétuité sans possibilité de libération.

Wadih El Hage et Mohamed Sadiq



Khalfan Khamis Mohamed

Photo AP

Odeh sont également passibles de la réclusion à vie. Leur peine sera décidée ultérieurement par le juge seul.

« Nous sommes heureux, nous sommes soulagés, nous nous sentons reconnaissants à l'égard du jury », a déclaré hier un des avocats de M. Mohamed, David Ruhnke, après l'énoncé de la peine.

« La peine de mort devrait être appliquée pour ceux qui sont haut placés (...) pas pour les soldats de la base », a ajouté l'avocat.

« Pour le gouvernement, la sentence juste et appropriée pour les accusés était la peine de mort. Mais dans notre système judiciaire, une condamnation à la peine capitale nécessite l'unanimité des 12 jurés », a déclaré le procureur fédéral

de New York, Mary Jo White, dans un communiqué.

« C'est un garde-fou fondamental et nous respectons la procédure », a-t-elle ajouté.

L'un des principaux arguments avancés par la défense était le souci de ne pas faire de ce combattant de l'Islam un martyr de sa cause. Par ailleurs, ont expliqué les jurés, la participation du Tanzanien aux attentats avait été relativement limitée et il ne dirigeait pas les opérations. Son âge au moment des faits (25 ans), l'impression qu'il est peu « dangereux » et la crainte qu'il soit utilisé comme un martyr de la cause a motivé les jurés.

Pendant le procès, des témoins présentés par l'accusation avaient expliqué que M. Mohamed avait admis avoir loué la maison dans laquelle la bombe utilisée contre l'ambassade de Dar es Salaam avait été fabriquée et qu'il avait placé la bombe dans le camion qui avait explosé plus tard devant le bâtiment.

Onze personnes avaient été tuées et 70 blessées dans l'attentat.

Oussama ben Laden, placé sur la liste de la police fédérale américaine (FBI) des hommes les plus recherchés dans le monde, reste en fuite. Au total, 22 personnes ont été inculpées pour les attentats de 1998 et 13, dont ben Laden, sont en fuite, selon le bureau du procureur fédéral de New York.

Six personnes sont emprisonnées aux États-Unis, dont les quatre jugées coupables en mai. Par ailleurs, trois suspects arrêtés en Grande-Bretagne sont en attente d'extradition vers les États-Unis.

SOLARIUMS Zytco

SPÉCIAL JUILLET
OBTENEZ \$ 1000.
D'ESCOMPTE

SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ

Du 1 au 31 Juillet à l'achat d'un solarium. Quantité limitée.

TROIS SAISONS, QUATRE SAISONS CÈDRES, ARÈTES OU RECOURBÉS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

NOUVEAU VERRE SUPER 150 - BLOCK

NOUVEAU MODELE 2001

514-335-2050
800-361-9232

Fondation de la recherche sur les maladies infantiles

Course de Canards Ovide

Fondation de la recherche sur les maladies infantiles et la Banque Nationale

Tirage du 8 juillet 2001

1. 19416	5. 38731
2. 79043	6. 32642
3. 78962	7. 29839
4. 05000	8. 85690

Troisième nuit d'émeutes à Bradford

Agence France-Presse

BRADFORD, Angleterre — Neuf jeunes blancs ont été arrêtés au cours de violences raciales qui ont de nouveau secoué hier soir la ville de Bradford (nord de l'Angleterre) mais qui n'ont pas atteint l'ampleur du week-end, a annoncé la police britannique.

Huit des neufs jeunes appréhendés

étaient des mineurs, a précisé la police, ajoutant que la plupart d'entre eux étaient soupçonnés d'être en possession d'armes offensives.

Contrairement aux violences du week-end, qui s'étaient produites dans un quartier où vit une forte majorité originaire du sous-continent indien, les troubles de la nuit ont eu lieu dans deux quartiers à majorité blanche.

Plus de 200 policiers ont été blessés au cours de ces trois nuits d'émeutes qui avaient commencé samedi soir. Cette nuit-là avait été marquée par des jets de cocktails molotov, le pillage de magasins et l'incendie de véhicules.

Bradford est la quatrième ville du nord industriel de l'Angleterre, où vit la majorité des 2,5 millions de membres de la communauté originaire du sous-continent indien, à s'enflammer.

288 \$⁺ | par mois

Financement à l'achat.

4,8%⁺ Jusqu'à 60 mois

Durée limitée.



P.D.S.F. 21 500 \$*



L'Acura Integra ou 1.7EL 2001

L'ACURA Integra 2001 **Incluant** : climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, antenne électrique, becquet arrière, roues en alliage et tellement plus...

L'ACURA 1.7EL 2001 **Incluant** : nouveau moteur 1.7 litre VTEC, freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, roues en alliage et tellement plus...

C'est un plaisir de vous faire plaisir.

ACURA vos concessionnaires fiables



*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura Integra (modèle DC4341PB) 2001 neuve. Total des paiements de 16503 \$. Un acompte de 2679\$ et un premier versement sont requis; pour l'option OS comptant, seul le premier versement est requis. Le modèle offert peut différer de la photographie. Allocation de 24000 km par année (frais de 0,10\$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (900\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

†Financement à l'achat de 4,8% S.A.C. pour l'Integra seulement. Plusieurs termes offerts, jusqu'à 60 mois. Un acompte pourrait être exigé.

*P.D.S.F. de 21500 \$ pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3561E) 2001 neuve. Transport et préparation (900\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard
(450) 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-4050

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
(450) 435-4455

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E., Anjou
(514) 354-8811

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
(514) 340-1344

La NASA revoit ses ambitions à la baisse pour des raisons financières

MARCIA DUNN
Associated Press

CAP CANAVERAL — Avec un mois de retard dû à des problèmes techniques, la navette *Atlantis* sera prête à décoller demain pour une nouvelle mission qui consistera à installer sur la Station spatiale internationale (SSI) un sas de dépressurisation. Mais ce vol intervient sur fond de problèmes financiers pour la NASA, contrainte pour des raisons budgétaires de revoir ses ambitions à la baisse.

L'installation du sas, d'une valeur de 164 millions de dollars, achèvera la première phase de la construction de la SSI, âgée de deux ans et demi, et facilitera les sorties dans l'espace pour ses occupants. Mais malgré ce septième vol de navette vers la SSI en moins d'un an, les responsables de la NASA n'auront sans doute pas le cœur à la fête.

Avec un dépassement budgétaire actuel de 4 milliards pour les cinq prochaines années, l'agence spatiale américaine est contrainte de renoncer à certains grands projets et même de revoir sa participation à la SSI à un niveau plus modeste. Au lieu des six ou sept membres d'équipage prévus initialement, la NASA ne maintiendra à bord que trois astronautes, comme c'est le cas actuellement. Le programme scientifique sur la SSI devrait s'en trouver fortement réduit.

A. Thomas Young, un expert qui mène une étude sur les difficultés budgétaires de la NASA, craint que les objectifs de recherches sur la SSI ne puissent être atteints en raison des mesures d'économie. En supprimant également la construction d'une capsule de sauvetage pour la SSI et d'un module d'habitation pouvant accueillir sept personnes, la NASA espère ne plus avoir qu'un déficit de 484 millions pour son budget qui court jusqu'en 2006.

Les dépassements budgétaires de la SSI ont atteint 4,8 milliards ces dernières semaines, mais sont descendus à 4 milliards après la découverte providentielle d'un bas de laine de 800 millions d'économies.

Michael Hawe, administrateur adjoint de la NASA pour l'ISS, reconnaît que les problèmes de l'agence américaine devraient se répercuter sur l'Agence spatiale européenne (ESA) et ses consœurs japonaise et canadienne. Ces organismes comptaient en effet sur une équipe au grand complet pour mener leurs propres recherches sur la SSI.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

11 juillet 2001

Page A13 manquante

SEARS*

LES PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

797\$

RABAIS 300 \$ SUR RÉFRIGÉRATEUR
KENMORE^{MD} DE 18,1 P³
N° 67872. Rég. Sears 1099,99.

697\$

RABAIS 200 \$ SUR SYSTÈME
D'ASPIRATION CENTRALE KENMORE
N° 34677. Rég. Sears 899,99.



- 4 DEMI-TABLETTES EN VERRE À REBORD
 - 2 HYDRATEURS TRANSPARENTS À RÉGLAGE D'HUMIDITÉ
 - 4 CASIERS RÉGLABLES DANS LA CONTRE-PORTE
 - PORTES INCURVÉES ET CONGÉLATEUR À ÉCLAIRAGE
- En blanc et biscuit

GRANDE nouvelle

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 15 juillet ou, si Sears est fermé, au samedi 14 juillet 2001

- TUYAU POUR GARAGE EN PRIME, AVEC BROSSE TOUT-USAGE
 - MOTEUR À 3 PHASES
 - MOTEUR À CAPOT
 - PROTECTEUR EXCLUSIF
- Tuyaux en vinyle en supplément pour les maisons non prévues à cet effet. Supplément pour l'installation; détails en magasin. Inclure la prime en cas de retour

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Amos**
Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451
- Deux-Montagnes**
Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000
- Drummondville**
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381
- Granby**
Les Galeries de Granby (450) 375-5770
- Joliette**
Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900
- Mont Laurier**
Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100
- Montréal**
Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou
Langelier et Jean Talon (514) 254-4213
Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon (450) 678-9066
Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle
Boul. Newman et Boul. Shenkus (514) 365-5070
Carrefour Angrignon LaSalle (514) 364-7310
Carrefour Laval (450) 682-1200
Mail Champlain Brossard (450) 465-1000
Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495
Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770
Place Vertu (514) 335-7770
Promenades St-Bruno (450) 441-6603
St-Jérôme (450) 432-2110
- Pointe Claire**
Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815
Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire
Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984
- Repentigny**
Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532
- Rouyn-Noranda**
Place Rouanda (819) 797-2321
- Sorel**
Les Promenades de Sorel (450) 746-2508
- St-Hyacinthe**
Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601
- St-Jean**
Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651
- St-Jérôme**
Le Carrefour du Nord (450) 432-2110
- Val d'Or**
Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181
- Valleyfield**
Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

*Pas de paiement avant juillet 2002 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 29 juillet ou, si Sears est fermé, au samedi 28 juillet 2001. Renseignez-vous. Gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et machines à coudre



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES^{MC}.

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

Les exploitants de loteries vidéo s'unissent

CATHERINE GAUTHIER

DES EXPLOITANTS d'appareils de loteries vidéo s'unissent pour former un nouveau groupe de pression au Québec. Les membres de ce regroupement, qui exploitent ensemble un peu plus de 1200 des 14 000 machines de la province, veulent faire valoir leurs intérêts dans le débat sur le jeu pathologique. La grande majorité des membres du nouveau regroupement exploitent plusieurs machines, ce qui fait réagir Renaud Poulin, le président de l'organisme déjà existant, la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec. « C'est évident qu'en ce moment, il y a une friction entre nous, affirme M. Poulin. Ces gens d'affaires veulent défendre leurs intérêts à eux, alors que cela prend les mêmes lois pour tous. »

Chaque licence permet d'exploiter cinq appareils de loteries vidéo. Or, selon M. Poulin, plusieurs commerçants ont trouvé des astuces pour obtenir plusieurs permis au même endroit. Le président du nouvel organisme se défend de ces accusations. « Il est vrai que notre regroupement s'est fondé avec des exploitants de *multistes* de jeu (plus de cinq machines), dit-il. Mais on a aussi des exploitants de deux ou trois machines avec nous. »

Pour cela, le Regroupement des gens d'affaires exploitant des appareils de loteries vidéo tiendra un colloque en septembre prochain pour « donner la voie à tracer » en vue du Forum sur le jeu pathologique, qui se tiendra à l'automne sous l'égide du ministère de la Santé et des Services sociaux. M. Faucher, lui-même propriétaire de deux salons de quilles dans la région du Québec, souhaite que les deux organismes d'exploitants travaillent ensemble dans ces démarches. « Nous avons le même objectif, c'est-à-dire que les loteries vidéo aillent bien, poursuit-il en mentionnant que la Corporation a plusieurs autres mandats que celui des vidéopokers. On n'a rien contre la Corporation, mais il serait peut-être le temps de passer le flambeau côté loteries vidéo. »

La Cour d'appel entendra les villes contestataires en septembre

LA COUR D'APPEL du Québec entendra les 4, 5 et 7 septembre la contestation de la loi 170 intentée par certaines municipalités de l'île de Montréal. À ce jour, 14 villes de l'île de Montréal ont décidé de demander à la Cour d'appel de renverser le jugement de la Cour supérieure confirmant le pouvoir du gouvernement à réaliser des fusions municipales. Soucieux d'obtenir rapidement une audition avant les élections du 4 novembre, les avocats des municipalités ont rencontré le juge en chef de la Cour d'appel pour obtenir un traitement accéléré. Le chef de la coalition contre la loi 170, Peter Trent, se réjouit de la décision et de l'appui populaire à la contestation révélé dans un récent sondage SOM-La Presse.

De plus, avec la carte Sears, pas de paiement avant 1 an* pour tous les gros appareils ménagers



NP0720401

LE BAIL "SIGNEZ ET CONDUISEZ" DE LA VOLVO S40 : ENFIN UN PROGRAMME ÉCONOMIQUE FACILE À COMPRENDRE.



VOLVO
pour la vie

VOLVO S40

455 \$

/mois (48 mois) sans aucun acompte.

LE PROGRAMME "SIGNEZ ET CONDUISEZ"

- Acompte:0 \$
- Dépôt de sécurité:0 \$
- Premier paiement mensuel:0 \$
- Montant dû au début de la location: 0 \$
- Frais de livraison et de préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus.

LE BAIL "SIGNEZ ET CONDUISEZ" DE LA VOLVO S40. NOUS VOUS DONNONS TOUT SANS RIEN VOUS DEMANDER EN ÉCHANGE*. • MOTEUR TURBOCOMPRESSÉ À 160CV • BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE • JANTES EN ALLIAGE • SIEGES A PROTECTION ANTICONTRECOUP • SACS GONFLABLES LATÉRAUX • SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE COLLISIONS LATÉRALES • RÉGULATEUR DE VITESSE • OUVERTURE TÉLÉCOMMANDÉE DES PORTIÈRES ET SYSTÈME D'ALARME • CONDITIONNEMENT DE L'AIR CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT • FREINS ABS • TOUS LES DÉTAILS DE CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO



Montréal
UPTOWN VOLVO
4900 Paré Street
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855 Johnson Street
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180 Principal Street
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
15 Auto Plaza
1430 Saint-Martin Boulevard West
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15 Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315 Metropolitain East
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405 Taschereau Boulevard
(450) 659-6688

Association des Journalistes Automobile du Canada
MEILLEURE VOITURE À VOCATION FAMILIALE
(sur de 25 000 \$)

*Le prix de détail suggéré du fabricant pour la Volvo S40A commence à 31 400 \$, frais de livraison et de préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Offre d'une durée limitée faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit jusqu'au 31 août 2001. Le concessionnaire peut réduire le prix de location. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Paiement pour un bail de 48 mois à la location d'une berline Volvo S40 A 2001 avec boîte de vitesse automatique et un coût total de 32 050 \$. Le prix comprend 650 \$ de frais de transport. Premier versement mensuel de 455 \$ effectué par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Le coût total de location est de 21 840 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail de 13 461 \$. Aucun dépôt de sécurité requis. Frais de livraison et de préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,08 \$ par kilomètre excédentaire). Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2001 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez notre site www.volvocanada.com.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

11 juillet 2001

Page A15 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

11 juillet 2001

Page A16 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

L'AVENIR DES JEUX (1)

Non à Pékin



AGNÈS GRUDA

agruda@lapresse.ca

Nous sommes en 1993 et les bonzes du mouvement olympique s'apprêtent à choisir la ville qui accueillera les Jeux d'été de l'an 2000. Pour promouvoir sa candidature, Pékin va jusqu'à libérer l'un de ses plus célèbres dissidents, Wei Jingsheng. Mais la tentative de séduction tourne court : les Jeux 2000 iront à Sydney. Et Wei Jingsheng sera renvoyé derrière les barreaux...

Dans deux jours, 106 « électeurs olympiques » réunis à Moscou choisiront le lieu où se dérouleront les Jeux de 2008. Cette fois, Pékin est la favorite. Et le régime chinois ne prend même plus la peine de faire semblant d'assouplir sa dictature.

Au contraire, il s'est lancé dans une campagne intitulée « Frapper fort », censée éradiquer la criminalité. En trois mois, 1400 personnes ont été exécutées, souvent pour des crimes aussi bêtes qu'un vol d'essence.

Le régime chinois a instauré un véritable climat de terreur, qui vise aussi les dissidents et les groupes religieux non autorisés.

Cette campagne de répression rappelle la Révolution culturelle, mais en pire, estime *Beijing Zhi Chun*, mensuel de la diaspora chinoise publié à New York. Pire ou pas, le gouvernement de Jiang Zemin semble croire qu'il peut poursuivre impunément ses politiques répressives. En choisissant Pékin, le CIO rétribuerait la Chine pour le mépris ostentatoire qu'elle affiche à l'égard des droits les plus fondamentaux. C'est un motif suffisant pour rejeter cette candidature. Il y en a d'autres.

> La Chine se prépare à la succession du président Jiang Zemin. Les conservateurs et les partisans d'une démocratisation modérée s'affrontent. Si le monde accorde le gros bonbon olympique à la Chine, il donnera un gros coup de pouce aux tenants de la ligne dure.

> L'olympisme n'a pas à se soucier de politique, disent les défenseurs de la candidature de Pékin. Ah

non ? Si tel était le cas, Pékin aurait peu de chances de remporter la mise. Avec ses problèmes de pollution, sa congestion urbaine et son manque d'infrastructures, cette ville n'a pas le meilleur dossier technique et se fait déclasser par Toronto. Le principal atout de Pékin, c'est que Juan Antonio Samaranch, président du CIO, tient à léguer des Jeux chinois à la postérité avant de tirer sa révérence. Ce n'est pas de la politique, ça ?

> Le monde entier commerce avec la Chine. Pourquoi le CIO devrait-il être le seul à punir ce pays pour ses péchés de dictature ?, se demande le Canadien Richard Pound, candidat à la succession de M. Samaranch. Parce qu'il est plus facile de refuser des Jeux que de résister à l'attrait du marché chinois. Et parce que l'olympisme est fondé sur des principes éthiques que l'on ne retrouve pas dans les échanges commerciaux.

> Il y a ceux qui croient que la tenue des Jeux à Pékin favoriserait l'ouverture de ce pays. Mais la Chine ne manque pas d'ouverture. Des dizaines de milliers d'étrangers y travaillent et des centaines de milliers de Chinois voyagent à l'extérieur du pays. Son problème, c'est la dictature.

> Enfin, une bonne raison de rejeter la candidature de Pékin, c'est que la Chine y tient énormément. C'est donc une bonne occasion de « frapper fort » un régime qui est de plus en plus arrogant dans sa répression. À un point tel qu'il propose d'utiliser la place Tienanmen, symbole de l'oppression du peuple chinois, pour tenir les épreuves de volleyball de plage...

Si jamais, contre toute attente, le CIO devait rejeter Pékin, Toronto aurait de bonnes chances d'être choisie. Les Torontois, qui soutiennent les Jeux à 71 % (contre 96 % pour les Pékinois, mais on sait ce que valent ces statistiques...), y trouveraient leur compte, ne serait-ce que parce que la Ville aménagerait les abords du lac Ontario, où se tiendraient les épreuves.

Tant mieux si Toronto décroche les Jeux. Mais ce qui importe vraiment, c'est que le mouvement olympique ne serve pas de caution à un régime qui glisse dans un délire répressif et ne prend même plus la peine de se donner une bonne image.

L'héritier de Bill



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

« Une personnalité publique a le droit d'avoir une vie privée ». Tous seront d'accord avec ce principe, énoncé en fin de semaine par l'avocat du représentant Gary Condit. Cependant, par son comportement, M. Condit a sacrifié son droit à l'intimité.

Il a fallu trois rencontres avec la police pour que le représentant californien avoue une relation amoureuse avec Chandra Levy, une stagiaire de 24 ans mystérieusement disparue deux mois. On ne sait pas si M. Condit, qui siège à la Chambre des représentants depuis une douzaine d'années, a quelque chose à voir avec cette disparition. Ce qu'on sait, c'est que le politicien a tout fait pour cacher la nature de ses liens avec M^{me} Levy, avant même que celle-ci ne disparaisse.

Marié et père de famille, M. Condit a apparemment adopté la même attitude avec une flamme précédente, l'agente de bord Anne

Marie Smith. Ses avocats auraient même tenté de faire signer à M^{me} Smith une déclaration niant l'existence d'une liaison amoureuse.

Les médias ont le droit de s'intéresser à la vie privée d'un politicien si :

> les agissements privés de ce politicien contredisent son comportement et son discours publics ;

> sa vie privée nuit à sa capacité d'occuper une charge publique ;

> le politicien se sert de sa vie privée comme outil de promotion, alors que la réalité ne correspond pas à l'image qu'il veut en donner.

Les frasques de M. Condit contredisent ses prétentions publiques quant à l'époque de l'affaire Lewinsky, il avait condamné le comportement du président Clinton. En outre, son penchant pour le mensonge et la duplicité soulève des doutes quant à son intégrité. Enfin, des soupçons d'actes illégaux — incitation au parjure, par exemple — pèsent sur lui.

Il y a trois ans, Gary Condit avait pressé M. Clinton de vider son sac : « Vous ne pouvez mettre un terme à cette controverse si vous ne dévoilez pas toute l'information. »

Un conseil judiciaire... que M. Condit devrait s'empressement de suivre.

Chambre avec vue

Vous êtes malade, à l'hôpital. Comble de malheur, vous partagez votre chambre avec trois autres patients. Il n'y a qu'un triste rideau pour protéger votre intimité. En plus de supporter votre maladie, vous devez endurer celle des autres.

Plusieurs spécialistes croient que les patients soignés dans une chambre individuelle se rétablissent plus rapidement. Moins de stress, moins de bruit... C'est une question de bon sens. C'est surtout

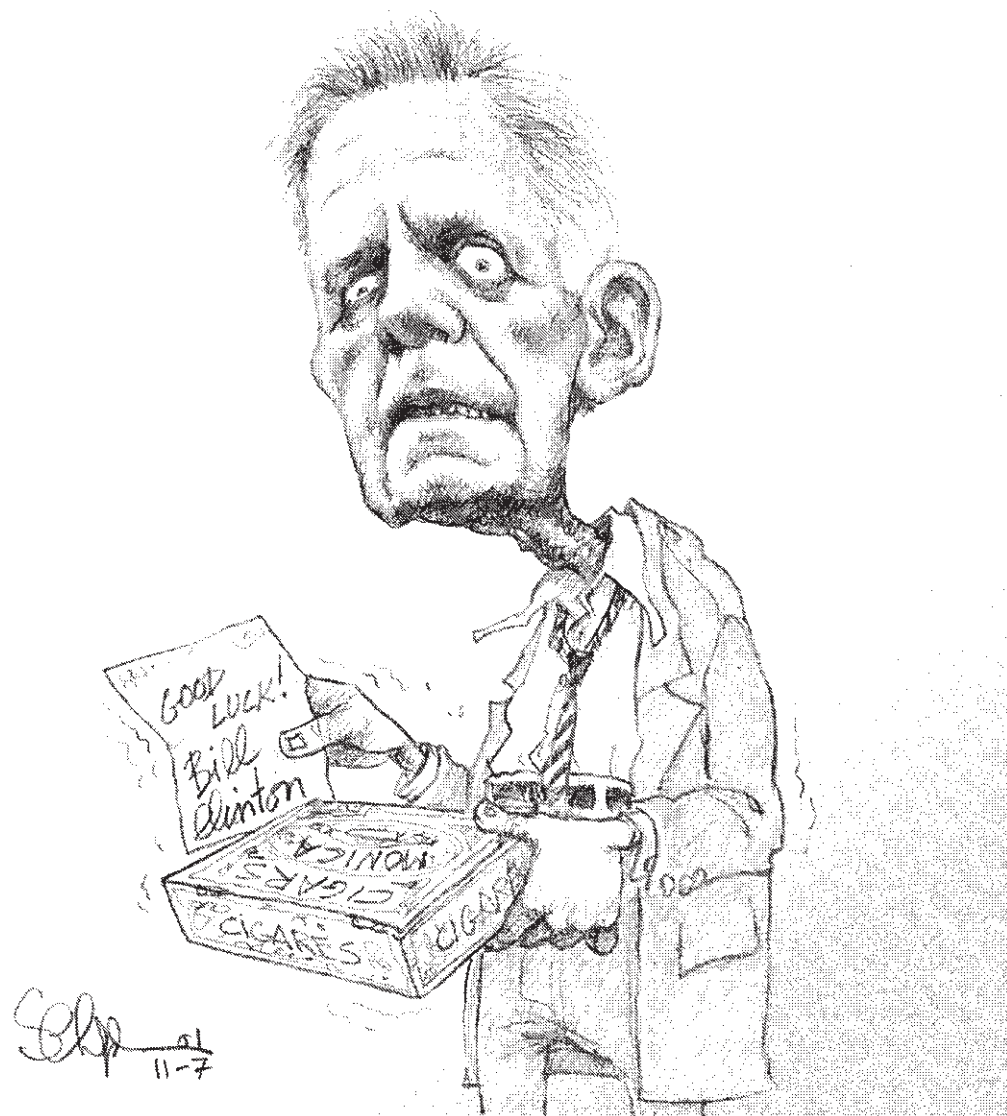
une question de respect.

C'est pourquoi nous nous réjouissons d'apprendre que la majorité des chambres des deux nouveaux hôpitaux de Montréal seront des chambres individuelles. Cela coûtera un peu plus cher au moment de la construction. Mais les coûts de fonctionnement seront moindres. Les risques d'infection aussi.

Enfin, on pense aux malades!

André Pratte

GARY CONDIT AVOUE UNE RELATION AMOUREUSE AVEC LA JEUNE STAGIAIRE...



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Cellule Med

EH BIEN! Je me tape 50 heures de travail par semaine et je ne réussis pas à avoir le quart du luxe des détenus (piscine, salle d'entraînement gymnase... et j'en passe.

Pourrais-je louer une cellule, question de me refaire financièrement, me détendre et me baigner un peu? J'aimerais de préférence une cellule avec un plancher de bois franc, dans un secteur isolé des autres (évidemment...) avec également l'air climatisé si possible.

Mais avec tout ces « investissements », le service aux cellules (plutôt qu'aux chambres), c'est pour quand? Vérifiez le solde de votre « Fonds au bénéfice des personnes incarcérées » et revenez-moi là-dessus, je suis vivement intéressé...

PS: Au train où l'on va, on aura plus de droit et de liberté en prison que dans la société.

CHARLES ÉMARD
Trois-Rivières

Question de priorité

JE TRAVAILLE dans la fonction publique québécoise depuis 1978. Il est vrai qu'à mes débuts, j'y ai malheureusement vu des gens qui semblaient se tourner les pouces. Or depuis 15 ans, j'ai été témoin d'un changement radical. J'ai vu des cadres travailler sept jours par semaine, occupant deux postes à la fois. Le tout sans compensation

financière supplémentaire. J'ai vu des fonctionnaires (techniciens et assimilés) dont les responsabilités étaient égales à celles des professionnels mais sans possibilité de promotion. J'ai vu des employés de bureau diplômés d'université (baccalauréat et même maîtrise) continuer à faire un travail très peu rémunéré parce que leur employeur n'ouvrait jamais de concours de promotion adapté à cette situation.

Il est excessivement dommage de voir l'énorme gaspillage de compétence, de connaissances et de potentiel des employés réguliers de la fonction publique. Je trouve que parler de rajeunissement devrait aussi passer par les employés déjà présents, dont la plupart seront actifs encore pour un bon 15 ans.

Depuis toutes ces années, j'ai occupé des postes dans différents ministères, à Québec et à Montréal. La majorité de mes collègues et anciens collègues sont des personnes riches en connaissances et compétences, consciencieuses, performantes mais très souvent démotivées. Avant de penser au recrutement, le gouvernement devrait penser à ses propres employés et leur offrir la chance, comme dans le secteur privé, de compter sur un plan de carrière intéressant. Connaissez-vous un employeur qui passe ses propres employés par un concours

de recrutement pour être admissibles à une promotion ?

NICOLE QUELLET
Laval

De l'avenir du Bloc

CERTAINS hommes politiques veulent vous voir disparaître, vous jugeant inutile comme parti national canadien. Vous pouvez disparaître comme parti « séparatiste » et réapparaître comme parti national francophone (canadien français), qui pourrait prendre le pouvoir.

Changez le nom de votre parti pour le Bloc francophone (BF).

Vous avez déjà une structure politique aguerrie, des députés intelligents et dynamiques et vous avez déjà été l'opposition officielle. Comme BF, vous pourriez redonner aux Canadiens français la fierté d'être francophones que Pierre-Elliott Trudeau nous a donnée lors de son passage en ce monde. Vous pourriez aussi faire des lois pour augmenter la proportion des francophones au Canada. De 50 % (et plus) en 1867, nous sommes maintenant une minorité de plus ou moins 25 % appelée à disparaître avant 2067 pour devenir, à la suite de l'anglicisation galopante, des groupes folkloriques dispersés.

Je suis un fédéraliste convaincu qui ne peut pas voter pour un parti qui veut détruire le Canada, mais je pourrais voter pour un parti national canadien-français.

JACQUES GEORGES GIMOND
Canadien-français

Lettres à Bernard Landry

Affirmation réductrice

TOUT BON indépendantiste que je sois, je vous concède, M. Pratte, que le premier ministre Landry devrait parler économie plutôt que constitution lors de son passage en Belgique, ses interlocuteurs n'étant probablement pas intéressés à entrer dans la danse, ou plutôt la valse... hésitation canado-québécoise.

Cependant, je trouve pour le moins réductrice votre affirmation selon laquelle beaucoup de Québécois ne veulent pas plus de pouvoirs à l'intérieur de la fédération canadienne, mais bien une reconnaissance formelle du Canada anglais (éditorial du 10 juillet). Vraiment ? Et puis, qu'est-ce que « beaucoup de Québécois » — avouez que ce n'est pas très clair — et qu'est-ce qu'une « reconnaissance formelle » — déclaration, motion, législation ou modification de la Constitution ? Est-ce la société distincte proclamée devant le parlement canadien ? La belle affaire. Une petite tape dans le dos avec ça ?

Aussi, je trouve bien ironique que Jacques Parizeau et Bernard Landry, deux hommes ayant leurs défauts mais qui ne sont pas tellement portés sur les compromis (astuces), au point où leurs adversaires le leur reprochent allègrement, passent pour « camoufleurs » de souveraineté alors même que Robert Bourassa a défendu à peu près chaque point de



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Bernard Landry

vue et son contraire au cours de sa carrière politique, au gré des soubresauts de l'opinion publique. Pourtant, ils ne cherchent qu'à trouver une solution au cul-de-sac constitutionnel dans lequel nous nous trouvons. Voilà qui est déjà plus productif que l'aplâvement de Jean Charest et l'ambiguïté de l'émule de Bourassa, l'ami Mario.

LUC LECLERC

Non à la poésie

BERNARD Landry a-t-il le mandat de ses concitoyens d'aller planter ses rêves de l'autre côté de l'Atlantique ? S'il est aussi intelligent qu'il le pense, il devrait bien se douter que c'est tout à fait par inadvertance qu'il s'est retrouvé premier ministre de la province de Québec, parce que Lucien Bou-

chard n'en pouvait plus de diriger une bande de fanatiques du même calibre que notre ancien ministre des Finances et son ami Michaud.

Les Québécois n'ont pas choisi leur présent premier ministre. Il leur a été parachuté par les circonstances, et même les membres de son propre parti n'étaient pas unanimes à le voir occuper la direction.

Landry a fait beaucoup de gaffes depuis que monsieur Bouchard a abandonné ses électeurs. Oui, il a changé son image et il a cessé ses caracoles, mais sa détermination de nous passer en douce son grand projet sans que nous l'ayons approuvé n'aboutira pas aussi facilement qu'il le croit.

Québec est encore une province du Canada, même si on y parle français. Un invité de la dernière émission de Pivot disait que la langue était la vraie patrie. C'était une jolie phrase qui, lancée dans un programme littéraire, touchait le cœur, sonnait doux. Mais dans les faits, dans l'organisation réelle d'un pays, on ne jongle pas avec la poésie. Il faut avoir sous les pieds une terre solide et des structures fiables.

Juché bien haut dans l'édifice Price quand il est de passage à Québec, se promenant beaucoup à l'étranger pour faire la promotion de son pays à construire, Bernard Landry perd tout doucement contact avec ses concitoyens et avec la réalité d'ici.

GISÈLE L. SAVOIE
Sherbrooke

Deux collégiens poursuivent le ministre de l'Éducation

Presse Canadienne

QUÉBEC — Depuis l'instauration de la taxe à l'échec, en 1996, le ministre de l'Éducation se voit forcé pour la première fois de décider s'il décernera son diplôme au cégépien qui a réussi tous ses cours, mais qui n'a pas remboursé sa taxe à l'échec.

Jusqu'à maintenant, le ministre François Legault a évité de livrer son interprétation du règlement touchant la taxe à l'échec. Mais certains des collégiens concernés arrivent à la fin de leurs études. Et ceux qui ont refusé de payer la taxe à l'échec se demandent s'ils auront

tout de même leur diplôme d'études collégiales (DEC). Le règlement stipule que le cégépien qui n'a pas payé sa taxe à l'échec sera privé de ses unités sur son bulletin. Mais reste à savoir s'il a droit à son diplôme.

Deux élèves du cégep de Sainte-Foy, Étienne Hébert et Éric Grenier, ainsi que leur association étudiante, ont porté l'affaire en cour en poursuivant le ministre de l'Éducation et le cégep de Sainte-Foy.

Hier, au palais de justice de Québec, les avocats des deux parties se sont entendus sur le fait que personne ne connaît les intentions du ministre quant à l'émission des

DEC, mais ils n'ont pas abordé le débat de fond.

En Cour supérieure, les procureurs du ministre et du cégep, M^e Normand Lavoie et M^e Nancy Bergeron, ont plutôt tenté de faire valoir l'irrecevabilité de la cause. M^e Bergeron a plaidé qu'Étienne Hébert et Éric Grenier n'avaient pas d'intérêt dans cette affaire, n'ayant pas encore terminé tous leurs cours. Le premier doit réussir le cours de philosophie « L'être humain » pour obtenir son DEC. Le second doit compléter un cours obligatoire et deux cours optionnels.

« Même s'ils avaient payé leur taxe à l'échec, ils n'auraient pas en-

core droit à leur diplôme », a résumé l'avocate. Selon elle, leur intérêt est donc hypothétique, il n'est pas « actuel » et il commande une solution à une difficulté éventuelle.

L'avocat du ministre de l'Éducation, M^e Normand Lavoie, a fait valoir que l'association étudiante du cégep de Sainte-Foy n'avait pas le pouvoir d'intenter de poursuite, « L'aurait-elle qu'elle ne pourrait prétendre avoir d'intérêt dans cette affaire, a-t-il exposé. L'association ne paie pas de taxe à l'échec, elle n'étudie pas, elle ne passe pas d'examen, elle n'obtient pas de diplôme. »

Le juge Benoît Morin a mis la cause en délibéré.

500 000 \$ pour avoir incendié une école

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les deux adolescents qui avaient mis le feu à l'école Guillaume-Mathieu, de Charlesbourg, en 1993, sont condamnés à verser 500 000 \$ au ministère de l'Éducation. Par contre, l'action contre leurs parents est rejetée.

Peu après l'incendie, le ministère avait indemnisé la propriétaire de l'école, la Commission scolaire de Charlesbourg. Une somme de 485 000 \$ avait été versée et la commission avait payé une franchise de 15 000 \$.

Durant une nuit de mai 1993, les adolescents de 15 et 14 ans ont mis deux fois le feu sur le toit de l'école. Selon eux, c'était pour se réchauffer.

En cour, les deux jeunes et leurs parents affirmaient qu'il n'y avait aucune relation causale entre cette soi-disant présence sur le toit et l'incendie. Ils prétendaient de plus que la commission avait été fautive en ne faisant rien pour éviter de tels événements.

Le feu a été alimenté à l'aide de papier et de débris de bois. Les flammes ont atteint une hauteur de un pied à un pied et demi. Un des deux jeunes a affirmé les avoir éteintes en urinant dessus.

Le juge Ivan St-Julien, de la Cour supérieure, n'a eu aucune hésitation à conclure que les deux adolescents ont été à l'origine du feu : « Le but était d'aller passer la nuit sur le toit d'une école où ils ont volontairement et sciemment, à deux reprises, utilisé différents matériaux en vue d'allumer un feu pour s'y réchauffer. »

Au sujet de la responsabilité des parents, le Code civil prévoit : « Le titulaire de l'autorité parentale est tenu de réparer le préjudice causé à autrui par le fait ou la faute du mineur à l'égard de qui il exerce cette autorité, à moins de prouver qu'il n'a lui-même commis aucune faute dans la garde, la surveillance ou l'éducation du mineur. » Or, les divers témoignages et l'ensemble de la preuve amènent le tribunal à conclure que les deux jeunes ont reçu une éducation appropriée et qu'ils étaient bien encadrés par leurs parents respectifs.

Selon le juge St-Julien, la preuve de bonne éducation des parents, dans les circonstances, est adéquate. « La loi n'exige pas de tout prévoir », écrit-il dans son jugement. Aussi décharge-t-il les parents de toute responsabilité, ne condamnant que les deux jeunes hommes à assumer les conséquences du geste irréfléchi commis dans leur tendre adolescence, il y a huit ans.

Ceux-ci devront payer 485 000 \$ au ministère de l'Éducation et 15 000 \$ à la commission scolaire. Fait particulièrement significatif, les intérêts courus depuis 1994 s'ajoutent à cette somme, de même que les frais d'expertise de 11 800 \$.

Le ministère de l'Éducation n'avait aucun commentaire à formuler sur le jugement.

Une arme écologique contre l'herbe à poux

Presse Canadienne

QUÉBEC — Depuis dix ans, le Québec lutte contre l'herbe à poux à coups de règlements municipaux et de campagnes d'arrachage, faute d'un produit efficace pour l'éradiquer. Ce combat corps à corps tire peut-être à sa fin.

Le ministère des Transports (MTQ) teste actuellement un nouveau produit fabriqué par une entreprise de Laval, et qui s'est avéré efficace contre l'herbe à poux, encore nommée *Ambrosia artemisiifolia* L.

« C'est un produit sélectif qui ne détruit que l'herbe à poux. Il ne contient aucun produit chimique ni pesticide », précise Gertrude Morency, présidente de l'Association de lutte contre l'*Ambrosia* (ALCA). À l'heure actuelle, le Québec ne dispose d'aucune arme écologique de la sorte.

Quelques années pourraient s'écouler avant que ne s'ouvre ce nouveau chapitre de la guerre contre l'herbe à poux, ce végétal qui incommodent environ 10 % des Québécois et qui coûte annuellement près de 50 millions à la province. Le processus d'homologation est long et onéreux. La compagnie lavalloise étudie présentement les possibilités qui s'offrent à elle. L'expérience conduite par le MTQ pourrait être déterminante quant à l'avenir du produit et au moment où il pourrait se retrouver officiellement sur le marché.

En attendant une éventuelle homologation de cette prometteuse potion, les Québécois devront, cette année encore, retrousser leurs manches. Depuis dix ans à la même période, la guerre à l'*ambrosia* est déclarée.

Depuis janvier 1999, la province a pris les grands moyens pour assurer une lutte concertée contre ce fléau saisonnier en créant la Table québécoise de l'herbe à poux. Quarante organismes font front commun contre l'herbe mal-aimée.